

ANALYSE DES PROFILS DES JEUNES DANS LE SECTEUR AGRICOLE AU BENIN: LES IMPERATIFS DE CAPACITES



THE AFRICAN CAPACITY
BUILDING FOUNDATION

FONDATION POUR LE RENFORCEMENT
DES CAPACITES EN AFRIQUE

ANALYSE DES PROFILS
DES JEUNES DANS LE
SECTEUR AGRICOLE AU
BENIN: LES IMPERATIFS
DE CAPACITES

— JUIN 2017

Ce rapport est un produit du Centre d'Actions pour l'Environnement et le Développement Durable (ACED). Il a été réalisé grâce à l'appui financier de la Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique (ACBF).

Les résultats, interprétations et conclusions ne reflètent pas nécessairement la position et les points de vue de l'ACBF.

Il est permis de reproduire, de distribuer et d'utiliser ce rapport à toutes fins non commerciales sans permission explicite, pourvu que le Centre ACED soit clairement reconnu comme la source.

© Centre d'Actions pour l'Environnement et le Développement Durable (ACED)
Abomey-Calavi, Benin

Citation: ACED. (2017). Analyse des profils des jeunes dans le secteur agricole au Bénin: Les impératifs de capacités. Rapport d'étude. Abomey-Calavi, ACED.

Accédez à toutes les publications de ACED en suivant ce lien:
<http://www.aced-benin.org/fr/publications>

Pour plus d'informations sur les activités du centre ACED vous pouvez visiter le site web www.aced-benin.org ou écrire à contact@aced-benin.org.

ISBN: 978-99919-71-09-4

Remerciements

Le Rapport sur *l'Analyse des profils des jeunes dans le secteur agricole au Bénin: Les impératifs de capacités* a été préparé par l'équipe du Centre d'Actions pour l'Environnement et le Développement Durable (ACED) dirigée par Donald Houessou, Directeur des Programmes. De profonds remerciements vont à l'endroit de tous les collègues de ACED qui ont travaillé avec abnégation à différentes étapes de l'élaboration du rapport.

Ce rapport a été réalisé grâce au travail de recherche d'une équipe de chercheurs et de contributeurs composée de Dr. Augustin Aoudji, Rodrigue Kaki, Smith Dossou, Parfait Gbokede, Grace Chabi et Francklin Agbandou.

Le Centre d'Actions pour l'Environnement et le Développement Durable (ACED) remercie également les individus exerçant dans le secteur de l'agrobusiness et les institutions de soutien à l'entrepreneuriat agricole au Bénin ayant participé aux enquêtes et enrichi de leurs contributions les résultats de cette étude.

ACED est reconnaissant envers la Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique (ACBF) pour l'appui financier qui a permis la réalisation de cette étude dans le cadre du projet de réduction du gap de connaissances pour l'insertion réussie des jeunes dans l'Agrobusiness.

Liste des sigles et acronymes

ABC	: Agro Business Center
ACBF	: Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique
ACED	: Centre d'Actions pour l'Environnement et le Développement Durable
ACP	: Analyse en Composantes Principales
ANPE	: Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi
BAD	: Banque Africaine de Développement
BEPC	: Brevet d'Etudes du Premier Cycle
BIT	: Bureau International du Travail
CHA	: Classification Hiérarchique Ascendante
EAAFA	: Entrepreneurs tournés vers l'agrobusiness avec formation agricole
EASFA	: Entrepreneurs tournés vers l'agrobusiness sans formation agricole;
FAO	: Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
IFAD	: International Fund for Agricultural Development
IMF	: Institution de Microfinance
INSAE	: Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique
MCA	: Millennium Challenge Account
MCMEEFJ	: Ministère Chargé de la Microfinance, de l'Emploi et de l'Entreprenariat des Jeunes et des Femmes
MDAEP	: Ministère du Développement, de l'Analyse Economique et de la Prospective
NEI	: Non entrepreneurs indécis
NEIA	: Non entrepreneurs intéressés par l'agrobusiness
OCDE	: Organisation de Coopération et de Développement Économiques
OHADA	: Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
ONUUDI	: Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement
PPEA	: Projet de Promotion de l'Entreprenariat Agricole pour la transformation Socio-économique des Zones Rurales au Bénin
SCDA	: Secteur Communal de Développement Agricole
SNV	: Organisation Néerlandaise de Développement
SPCPI	: Secrétariat Permanent du Conseil Présidentiel de l'Investissement
UNESCO	: Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

Résumé

La présente étude a été réalisée au Sud-Bénin et porte sur l'analyse du profil des jeunes en rapport avec l'agrobusiness, en vue d'identifier les impératifs de capacité requis pour eux. De manière spécifique, l'étude comprend trois volets: (i) la typologie et la caractérisation des jeunes (15-35 ans) selon leur profil en rapport avec l'agrobusiness; (ii) l'analyse de l'environnement des affaires dans le secteur agricole au Bénin et (iii) l'identification des impératifs de capacités requis pour les différents types de jeunes.

La méthodologie de l'étude combine une revue de littérature pour la synthèse sur l'environnement des affaires dans le secteur agricole au Bénin et une enquête auprès des jeunes. Celle-ci a eu lieu dans six communes du Sud-Bénin à savoir Abomey-Calavi, Tori-Bossito, Cotonou, Porto-Novo, Adja-Ouère et Pobè. L'échantillon est composé de 157 jeunes sélectionnés selon la démarche « boule de neige ». Les données ont été collectées grâce à des entretiens structurés face à face. Les points abordés dans l'entretien sont : les caractéristiques sociodémographiques et les ambitions du répondant, le niveau de connaissance sur le secteur de l'agrobusiness et ses potentialités, les antécédents familiaux et les formations reçues, l'implication dans l'agrobusiness, l'accès aux facteurs de production, le désir d'entreprendre dans l'agriculture, et les compétences recherchées pour mieux réussir dans l'entrepreneuriat agricole. Le traitement des données primaires repose sur une analyse multi-variée combinant la Classification Hiérarchique Ascendante et l'Analyse en Composantes Principales.

Cette typologie a permis d'identifier quatre catégories de jeunes qui, sur la base de leurs caractéristiques, ont été dénommés comme suit: « non entrepreneurs indécis », « entrepreneurs tournés vers l'agrobusiness sans formation agricole », « entrepreneurs tournés vers l'agrobusiness avec formation agricole » et « non entrepreneurs intéressés par l'agrobusiness ». Ces types de jeunes diffèrent selon leurs caractéristiques sociodémographiques. La caractérisation de l'environnement des affaires dans le secteur agricole au Bénin a été faite selon les indicateurs suivants: création d'entreprise, paiement des taxes et impôts, accès aux facteurs de production, transfert de propriété, réglementation du marché du travail, exécution des contrats, considérations sociales et de genre, marchés et vie associative. L'analyse croisée de ces critères avec les différents types de jeunes a montré que, d'une manière générale, les profils ne sont pas adaptés aux réalités de l'environnement des affaires dans le secteur agricole au Bénin. Sur cette base, des impératifs de capacité ont été identifiés par profil de jeune. Ces capacités comprennent: la communication, les compétences commerciales, les compétences en marketing, l'élaboration d'une vision d'entreprise, l'identification des opportunités d'affaires, la capacité à impulser une organisation, le leadership, le management des hommes et les techniques de production/transformation agricoles.

Les recommandations politiques qui émanent de l'étude sont: la prise en compte de la diversité des profils de jeunes par les programmes et institutions de promotion de l'entrepreneuriat agricole, l'amélioration de l'offre de formation agricole, en y incluant les impératifs de capacités identifiés, et la poursuite, par les gouvernants, des réformes d'amélioration de l'environnement des affaires dans le secteur agricole.

Sommaire

Remerciements	iii
Liste des sigles et acronymes	iv
Résumé	v
Liste des tableaux	vii
Liste des figures	vii
Liste des annexes	vii
Chapitre 1: Introduction générale	1
1.1 Contexte de l'étude	2
1.2 Objectifs	3
Chapitre 2: Clarification des concepts et méthodologie de l'étude	5
2.1 Clarification des concepts	6
2.1.1 Agrobusiness	6
2.1.2 Entreprise d'agrobusiness	6
2.1.3 Agro-industrie	6
2.1.4 Chaîne de valeur	6
2.1.5 Impératif de capacité	7
2.2 Méthodologie de l'étude	7
2.2.1 Choix du milieu d'étude	7
2.2.2 Echantillonnage	8
2.2.3 Collecte des données	9
2.2.4 Traitement et analyse des données	9
Chapitre 3: Résultats et analyses	11
3.1 Typologie des jeunes selon leur rapport à l'agrobusiness	12
3.1.1 Identification des types de jeunes	12
3.1.2 Caractérisation des types de jeunes selon leur rapport avec l'agrobusiness	15
3.1.3 Analyse typologique	17
3.2 Analyse du profil de chaque catégorie de jeunes avec les réalités du climat des affaires en agriculture	19
3.2.1 Etat du climat des affaires en agriculture au Bénin	19
3.2.2 Analyse du profil de chaque catégorie de jeunes	23
3.3 Identification des impératifs de capacités adaptés à chaque catégorie de jeunes	25
3.3.1 Présentation du référentiel de compétences entrepreneuriales	25
3.3.2 Compétences recherchées par les jeunes eux-mêmes	26
3.3.3 Impératifs de capacité adaptés à chaque profil des jeunes pour l'insertion dans l'agrobusiness	27
Chapitre 4: Conclusions et recommandations politiques	31
Références bibliographiques	33
Annexes	36
Annexe 1: Caractéristiques détaillées des différents types de jeunes	36

Liste des tableaux

Tableau 1	: Communes couvertes par l'étude	7
Tableau 2	: Structure de l'échantillon	8
Tableau 3	: Valeurs propres de la matrice de corrélation.	13
Tableau 4	: Corrélation entre les variables de départ et les composantes principales (CP)	13
Tableau 5	: Synthèse des caractéristiques des groupes de jeunes selon les variables de typologie	14
Tableau 6	: Caractéristiques sociodémographiques des jeunes dans les différents groupes	15
Tableau 7	: Accès des jeunes à la terre et au financement	17
Tableau 8	: Croisement du profil de chaque catégorie de jeunes et de l'environnement des affaires dans le secteur agricole au Bénin	23
Tableau 9	: Les impératifs de capacité en entrepreneuriat agricole	25
Tableau 10	: Compétences recherchées par les jeunes selon le profil (1 ^{er} choix)	26
Tableau 11	: Compétences recherchées par les jeunes selon le profil (2 ^{ème} choix)	27
Tableau 12	: Compétences recherchées par les jeunes selon le profil (3 ^{ème} choix)	27
Tableau 13	: Résumé des impératifs de capacités par profil	29

Liste des figures

Figure 1	: Dendrogramme de la classification hiérarchique indiquant la catégorisation	12
Figure 2	: Nuage des points relatif à la position des jeunes enquêtés par rapport aux axes 1 et 2	14

Liste des annexes

Annexe 1	: Caractéristiques détaillées des différents types de jeunes	36
----------	--	----

CHAPITRE 1

Introduction générale

1.1 Contexte de l'étude ▶ Page 2

1.2 Objectifs ▶ Page 3

L'un des biais dans les interventions d'insertion des jeunes dans l'entrepreneuriat agricole est leur prise en compte comme un groupe homogène

1.1 CONTEXTE DE L'ÉTUDE

A l'instar de plusieurs pays de l'Afrique au Sud du Sahara, le Bénin fait face au problème du chômage des jeunes (UNESCO, 2014; FAO, 2015). Ainsi, près de 78 973 jeunes (15 – 29) au Bénin étaient sans emploi en 2012 (BIT, 2013).

La croissance démographique, la faible performance économique et un contexte social difficile sont les facteurs qui maintiennent et/ou accroissent le nombre de jeunes au chômage. Les politiques sont conscients de la situation et commis à développer des initiatives pour régler le problème du chômage des jeunes. Dans cette optique, l'agriculture est perçue comme un secteur efficace, pourvoyeur d'emplois ayant le potentiel de réduire le chômage des jeunes, de lutter contre l'insécurité alimentaire et de soutenir la croissance économique (Banque Mondiale, 2008; Amos *et al.*, 2014). Le gouvernement béninois et plusieurs autres acteurs ont mis en œuvre diverses initiatives pour soutenir l'entrepreneuriat des jeunes en agriculture. La création de centres de ressources pour l'entrepreneuriat à travers le Business Promotion Center, le Projet de Promotion de l'Entrepreneuriat Agricole pour la transformation socio-économique des Zones rurales au Bénin (PPEA) et la création d'un fonds national de promotion de l'entrepreneuriat des jeunes en sont des exemples (Agbaza et Tchitou, 2010; MDAEP, 2015; MCMEEJF, 2015).

Comme résultats, plusieurs jeunes s'aventurent dans le secteur agricole et créent de petites exploitations ainsi que des unités de commercialisation des

produits agricoles. Malheureusement, à moyen terme, ces jeunes arrêtent leurs activités ou sont incapables de les développer pour en tirer des revenus durables (Cerdan *et al.*, 2003; BAIN & COMPANY et Raise, 2015; LAB, 2016). Ces difficultés sont imputables à des gaps de capacités qui empêchent les jeunes d'exploiter leur potentiel et de profiter pleinement des opportunités du secteur agricole (ACBF, 2012). Au nombre de ces gaps, il y a l'incapacité des jeunes à considérer le secteur agricole comme une chaîne de valeur. La majorité des programmes de soutien à l'entrepreneuriat des jeunes en agriculture se concentre sur la formation des jeunes à la production agricole primaire et la transformation (BAD, 2013). De ce fait, les jeunes ne perçoivent pas les opportunités dans les autres composantes de la chaîne de valeur à savoir: la recherche, l'approvisionnement en intrants, la commercialisation, les services agricoles, etc. Il y a donc une forte concentration de jeunes dans le secteur primaire entraînant une hausse de la production mais un échec à gagner des revenus durables de la vente des produits agricoles (Union Africaine *et al.*, 2010; Schaffnit-Chatterjee, 2014).

L'un des biais dans les interventions d'insertion des jeunes dans l'entrepreneuriat agricole est leur prise en compte comme un groupe homogène; ce qui n'est pas conforme à la réalité. A titre d'exemple, certains jeunes ont des compétences en entrepreneuriat agricole, ou une autre formation en agriculture; mais tel n'est pas le cas de tous. Au Bénin, il n'existe pas pour le

moment d'informations complètes sur les différentes catégories de jeunes, leurs profils, leurs accès aux intrants agricoles, les différences en matière de genre, etc. bien que ces informations soient nécessaires à la mise en œuvre de projets durables. La présente étude a été mise en œuvre pour combler ce vide.

La suite de ce chapitre introductif est consacrée aux objectifs de l'étude (section 1.2). Le chapitre 2 combine la clarification des concepts clés et la méthodologie de l'étude. Les résultats sont présentés et analysés dans le chapitre 3. Enfin, le dernier chapitre est un récapitulatif des principaux résultats de l'étude et des implications de politique.

1.2 OBJECTIFS

L'objectif général de cette étude est d'analyser le profil des jeunes en rapport avec le secteur agricole au Sud-Bénin, en vue d'une amélioration des interventions sur l'entrepreneuriat agricole en faveur des jeunes. De façon spécifique, il s'agit de:

- Élaborer une typologie et une caractérisation du profil des jeunes selon leur rapport à l'agrobusiness;
- Analyser la compatibilité du profil de chaque catégorie de jeunes avec les réalités du climat des affaires en agriculture;
- Identifier des impératifs de capacités adaptés à chacune de ces catégories.

CHAPITRE 2

Clarification des concepts et méthodologie de l'étude

2.1 Clarification des concepts ▶ Page 6

2.2 Méthodologie de l'étude ▶ Page 7

Les capacités englobent l'aptitude des individus, des organisations, et de la société dans son ensemble à gérer leurs affaires avec succès

_____ ACBF, 2014

2.1 CLARIFICATION DES CONCEPTS

2.1.1 AGROBUSINESS

L'agrobusiness peut être défini comme l'ensemble des activités économiques susceptibles de générer un surplus important de production agricole commercialisable (Fontan Sers, 2011). Il comprend l'activité agricole pure ainsi que toutes les autres industries et services constituant la chaîne d'approvisionnement qui relie l'exploitation agricole au consommateur en passant par la transformation, la vente en gros et en détail (Yumkella *et al.*, 2011).

L'agrobusiness peut être décomposé en cinq secteurs d'activités que sont: la production d'intrants agricoles, les exploitations agricoles, l'agro-industrie, les équipements destinés à la transformation des matières premières agricoles et les divers services. Les opérations de transformation et de commercialisation des produits représentent les étapes les plus importantes (Fontan Sers, 2011).

2.1.2 ENTREPRISE D'AGROBUSINESS

Le concept « entreprise d'agrobusiness » fait référence aux unités dont la logique de production est orientée vers le marché. Il s'agit d'entités économiques qui investissent ou cherchent des opportunités d'investissement dans le secteur agricole pour aller au-delà de l'autosuffisance alimentaire (Fontan Sers, 2011). Le domaine d'intervention comprend la tranche d'activités agricoles allant de la pré-production à la vente (fourniture d'intrants, production, transformation, stockage, transport,

distribution, etc.). Ce type d'unité de production utilise généralement d'importants capitaux et entretient des liens étroits avec les chaînes d'approvisionnement en intrants, de transformation et de marketing, ou est même impliqué dans ces activités (OCDE, 2005).

2.1.3 AGRO-INDUSTRIE

L'agro-industrie est l'ensemble de toutes les activités de transformation, de conservation et de préparation des produits agricoles pour la consommation des produits alimentaires et non-alimentaires (Wilkinson et Rocha, 2009). Selon les mêmes auteurs, l'agro-industrie fournit principalement six groupes de produits que sont: les aliments et les boissons, le tabac, les papiers et les bois, les textiles, les chaussures et habits, les produits en cuir et en caoutchouc. En Afrique subsaharienne, le secteur de l'agro-industrie est essentiellement composé des industries agroalimentaires, c'est-à-dire celles qui transforment des productions d'origine agricole en produits à usage alimentaire (Koira, 2014).

2.1.4 CHAÎNE DE VALEUR

La chaîne de valeur inclut toutes les activités entreprises transformant les matières premières en produits semi-finis ou finis destinés à la vente ou à la consommation (Dankbaar et Vermeulen, 2002). Elle décrit l'ensemble des activités nécessaires pour mener

un produit ou un service de sa conception, à travers différentes phases de production, de distribution aux consommateurs finaux et de destruction après utilisation (Kaplinsky et Morris, 2002). Ainsi, la production, en tant que telle, est seulement l'une des étapes permettant de créer de la valeur ajoutée.

Dans le secteur agricole, la chaîne de valeur renvoie à l'ajout de valeur aux produits agricoles préliminaires en les combinant avec d'autres ressources telles que les outils, la main-d'œuvre, la connaissance, la compétence et autres matières premières ou autres produits préliminaires (Proctor et Lucchesi, 2012). Etant donné que le produit passe par plusieurs phases de production dans la chaîne, la valeur de ce dernier augmente au fur et à mesure. La chaîne de valeur implique plusieurs catégories d'acteurs qui remplissent des fonctions spécifiques, afin de mettre le produit à la disposition du consommateur final. La compréhension d'une chaîne de valeur nécessite la compréhension des interactions entre ces différents acteurs (Koira, 2014). En effet, il existe des acteurs primaires dans la chaîne de valeur qui remplissent les fonctions de fourniture d'intrants, de production, de transformation, de stockage, d'exportation, de commercialisation et de consommation. Les acteurs secondaires fournissent aux acteurs primaires des services tels que le transport, le courtage, le financement, etc. (Koira, 2014).

Selon l'ONUDI (2015), un développement réussi de l'agro-industrie est lié à une amélioration tout au long de la chaîne de valeur, allant des stratégies post-récolte mises en place aux technologies de transformation, de stockage, d'emballage, de transport, de commercialisation et de distribution. La participation des entrepreneurs dans les chaînes de valeur (locales, régionales et mondiales) peut accroître le revenu de ces derniers (Banque Mondiale, 2007).

2.1.5 IMPÉRATIF DE CAPACITÉ

Pour cerner le concept « impératif de capacité », il importe de commencer par clarifier la notion de capacité qui possède plusieurs définitions parfois

imprécises (Ubels, Acquaye-Baddoo, et Fowler, 2010). Selon le NEPAD (2009), il s'agit de « l'aptitude des individus, des groupes, des organisations, des institutions et des sociétés à définir, articuler, engager et actualiser de manière durable leur vision ou leurs objectifs de développement en s'appuyant sur leurs propres ressources ». Pour l'ACBF (2014), les capacités englobent l'aptitude des individus, des organisations, et de la société dans son ensemble à gérer leurs affaires avec succès. Les impératifs de capacités désignent alors les besoins en capacités les plus urgents et essentiels à un groupe cible pour la réalisation de ses objectifs. Le renforcement des capacités est un processus permanent mais crucial pour le développement car il permet d'envisager l'établissement de la pleine capacité (synonyme de performance) chez le groupe cible. Dans le contexte du présent rapport, les impératifs de capacités sont entendus comme les capacités additionnelles, nécessaires à diverses catégories de jeunes, pour créer et faire prospérer durablement une entreprise d'agrobusiness.

2.2 MÉTHODOLOGIE DE L'ÉTUDE

2.2.1 CHOIX DU MILIEU D'ÉTUDE

La présente étude porte sur le Sud-Bénin qui couvre les six départements suivants: l'Atlantique, le Littoral, l'Ouémé, le Plateau, le Mono, et le Couffo. Quatre de ces départements (Littoral, Atlantique, Ouémé et Plateau) ont été retenus selon deux critères pour lesquels ils sont représentatifs du Sud-Bénin en matière d'agrobusiness. Premièrement, ces départements comprennent aussi bien des zones rurales qu'urbaines; ce qui permet de couvrir les différences éventuelles de l'implication des jeunes dans l'agrobusiness selon le milieu. Deuxièmement, l'Ouémé et le Plateau sont des départements frontaliers du Nigeria. Leur sélection permet donc de capter les spécificités de l'agrobusiness dans une région frontalière. Dans chaque département, une à deux communes ont été sélectionnées pour les enquêtes auprès des jeunes (Tableau 1).

Tableau 1: Communes couvertes par l'étude.

Département	Communes
Atlantique	Abomey-Calavi Tori-Bossito
Littoral	Cotonou
Ouémé	Porto-Novo
Plateau	Adja-Ouèrè Pobè

2.2.2 ECHANTILLONNAGE

Dans le cadre de cette étude, la jeunesse fait référence à toutes les personnes âgées de 15 à 35 ans (African Union, 2006). Une procédure d'échantillonnage stratifiée a été appliquée pour sélectionner un total de 157 répondants (Tableau 2). Les critères

de stratification retenus sont: l'implication ou non dans l'agrobusiness, le niveau d'instruction et le domaine de formation (Tableau 2). L'implication des jeunes ne pratiquant pas encore l'agrobusiness dans l'échantillon permet de prendre en compte les potentiels promoteurs d'unités d'agrobusiness dans le profilage.

Dans chaque strate, les jeunes enquêtés ont été sélectionnés en utilisant la méthode de "boule de neige". Les personnes exerçant dans l'agrobusiness ont été identifiées directement sur le terrain. En outre, divers organismes de soutien à l'entrepreneuriat agricole ont été mis à contribution dans les certaines localités grâce à l'exploitation de leurs bases de données. Ce sont: l'ex-Secteur Communal de Développement Agricole (SCDA) de Tori-Bossito, la représentation de l'Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi (ANPE) à Pobè, Agro Business Center (ABC), et AgriProFocus/SNV.

Tableau 2: Structure de l'échantillon.

Implication dans l'entrepreneuriat agricole	Education	Domaine de formation	Effectif
Entrepreneurs	Master à Doctorat	Formation liée à l'agriculture	6
		Formation autre que l'agriculture	4
	Bac à Licence	Formation liée à l'agriculture	25
		Formation autre que l'agriculture	12
	BEPC à Bac	Formation liée à l'agriculture	11
		Formation autre que l'agriculture	1
Non instruit ou instruit jusqu'à un niveau inférieur au BEPC	Formation liée à l'agriculture	15	
	Formation autre que l'agriculture	11	
Non entrepreneurs	Master à Doctorat	Formation liée à l'agriculture	3
		Formation autre que l'agriculture	6
	Bac à Licence	Formation liée agriculture	14
		Formation autre que l'agriculture	18
	BEPC à Bac	Formation liée agriculture	3
		Formation autre que l'agriculture	6
	Non instruits ou instruits jusqu'à un niveau inférieur au BEPC	Formation liée à l'agriculture	2
Formation autre que l'agriculture		20	
Total			157

2.2.3 COLLECTE DES DONNÉES

2.2.3.1 Revue de littérature

La revue de littérature a permis de circonscrire le champ de l'étude, grâce à la clarification des concepts de base. Elle a surtout permis de faire la synthèse bibliographique sur l'environnement des affaires dans le secteur agricole au Bénin. L'Internet a été la principale source de documentation. Une compilation de documents pertinents a été également mise à la disposition du consultant par ACED.

2.2.3.2 Elaboration du questionnaire et enquête auprès des jeunes

La rédaction du questionnaire a été faite sur la base des études antérieures et des expériences de terrain de l'équipe de recherche. Les principaux points abordés sont: les caractéristiques sociodémographiques et les ambitions du répondant, le niveau de connaissance sur le secteur de l'agrobusiness et ses potentialités, les antécédents familiaux et les formations reçues, l'implication dans l'agrobusiness, l'accès aux facteurs de production, le désir d'entreprendre dans l'agriculture, et les compétences recherchées pour mieux réussir dans l'entrepreneuriat agricole (Annexe 1).

Afin d'assurer la validité, des pré-tests ont eu lieu au sein de l'Université d'Abomey-Calavi et ses environs, auprès des jeunes entrepreneurs agricoles et les jeunes diplômés sans emploi. L'objectif était de s'assurer que les questions étaient faciles à comprendre et compréhensibles dans le bon sens, afin d'éviter toute réponse biaisée. Il était également important de s'assurer que l'ordre des questions était bien accepté et enfin que les questions importantes n'étaient pas oubliées ou ambiguës. Après la validation du questionnaire, les données primaires ont été collectées grâce à des entretiens face à face avec les jeunes.

2.2.4 TRAITEMENT ET ANALYSE DES DONNÉES

Le traitement et l'analyse des données suivent les trois axes de l'étude: (i) l'élaboration du profil des jeunes selon leur rapport à l'agrobusiness, (ii) l'analyse de la compatibilité du profil de chaque catégorie de jeunes

avec les réalités du climat des affaires en agriculture et (iii) l'identification des impératifs de capacités adaptés à chacune de ces catégories.

2.2.4.1 Typologie des jeunes selon leur rapport à l'agrobusiness

Les informations collectées lors de l'enquête auprès des jeunes ont été saisies dans Microsoft Excel. Les analyses multi-variées ont permis de définir les différents types de jeunes, selon leur rapport avec l'agrobusiness.

Dans un premier temps, une classification hiérarchique ascendante a été faite afin de déterminer le nombre de classes. La méthode de Ward a été utilisée à cet effet, avec la distance euclidienne comme indice de similitude entre les observations. Le nombre de classes a été déterminé à partir des dendrogrammes réalisés sous Minitab 16. Les variables de classifications employées dans ces analyses sont: entrepreneur agricole, attrait pour l'agrobusiness, formation initiale en agriculture et ambition d'exceller en agrobusiness.

Une Analyse en Composantes Principales (ACP) sur les mêmes variables a permis ensuite de confirmer les résultats de la classification hiérarchique ascendante. L'ACP a été réalisée suivant une démarche typologique dont la structure est calquée sur la méthode proposée par Girard (2006). Cette méthode s'articule en quatre points: l'identification de critères de différenciation, la construction d'une grille technique à partir des critères, la réalisation d'une analyse multi-variée (Analyse en Composantes Principales) et la caractérisation des groupes de jeunes résultant de l'analyse.

Les éléments permettant une bonne différenciation des jeunes ont servi de critères pour la grille technique. Ces critères sont les variables de classification utilisées précédemment lors de la classification hiérarchique ascendante. Elles ont été construites sous forme binaire avec une réponse « oui ou non ». L'ensemble des critères avec les modalités constitue une grille technique (Butault *et al.*, 2010). L'Analyse en Composantes Principales (ACP) a été réalisée à partir de cette grille technique

afin de définir les différentes catégories des jeunes. La caractérisation des différents groupes de jeunes a été faite à l'aide des variables sociodémographiques et l'accès aux facteurs de production.

2.2.4.2 Analyse de la compatibilité du profil de chaque catégorie de jeunes avec les réalités de l'environnement des affaires dans le secteur agricole

Dans un premier temps, la synthèse de l'environnement des affaires dans le secteur agricole au Bénin a été faite. Cette synthèse repose essentiellement sur des indicateurs (qualitatifs et quantitatifs) des rapports *Doing Business* (World Bank, 2017a) et *Enabling the Business of Agriculture* (World Bank, 2017b). Les informations de la Banque Mondiale ont été complétées par l'exploitation de la réglementation nationale sur divers aspects de la production, des transformations et des échanges agricoles. Les points abordés dans la présentation du climat des affaires au Bénin sont: la création d'entreprise, le paiement des taxes et impôts, l'accès aux facteurs de production agricole, le transfert de propriété, la réglementation du marché du travail, l'exécution des contrats, les considérations sociales et de genre, le marché et la vie associative. L'utilisation de ces indicateurs résulte de ce qu'ils s'intéressent à la qualité des mécanismes législatifs, réglementaires et institutionnels qui orientent l'activité économique au quotidien.

Une analyse croisée de la typologie des jeunes et de l'environnement des affaires dans le secteur agricole a été faite. En pratique, cette analyse a porté sur chaque point de la synthèse documentaire sur l'environnement des affaires dans le secteur agricole au Bénin.

2.2.4.3 Identification des impératifs de capacités adaptés à chacune de ces catégories

L'identification des impératifs de capacités par acteur repose sur les analyses de la compatibilité du profil de chaque catégorie de jeunes avec l'environnement des affaires dans le secteur agricole (§ 2.2.4.2). Sur la base des gaps établis entre le profil de chaque catégorie de jeunes et les réalités de l'environnement des affaires dans le secteur agricole au Bénin, les impératifs de capacités nécessaires ont été définis par cible.

CHAPITRE 3

Résultats et analyses

- 3.1 Typologie des jeunes selon leur rapport à l'agrobusiness ▶ Page 12
- 3.2 Analyse du profil de chaque catégorie de jeunes avec les réalités du climat des affaires en agriculture ▶ Page 19
- 3.3 Identification des impératifs de capacités adaptés à chaque catégorie de jeunes ▶ Page 25

Quatre catégories de jeunes ont été identifiées à savoir les non entrepreneurs indécis; les entrepreneurs tournés vers l'agrobusiness sans formation agricole; les entrepreneurs tournés vers l'agrobusiness avec formation agricole et les non entrepreneurs intéressés par l'agrobusiness

3.1 TYPOLOGIE DES JEUNES SELON LEUR RAPPORT À L'AGROBUSINESS

3.1.1 IDENTIFICATION DES TYPES DE JEUNES

Quatre catégories de jeunes ont été distinguées en considérant la configuration du dendrogramme de la classification hiérarchique ascendante (Figure 1). Ces

quatre catégories se rapportent chacune à un profil de jeunes selon les critères retenus.

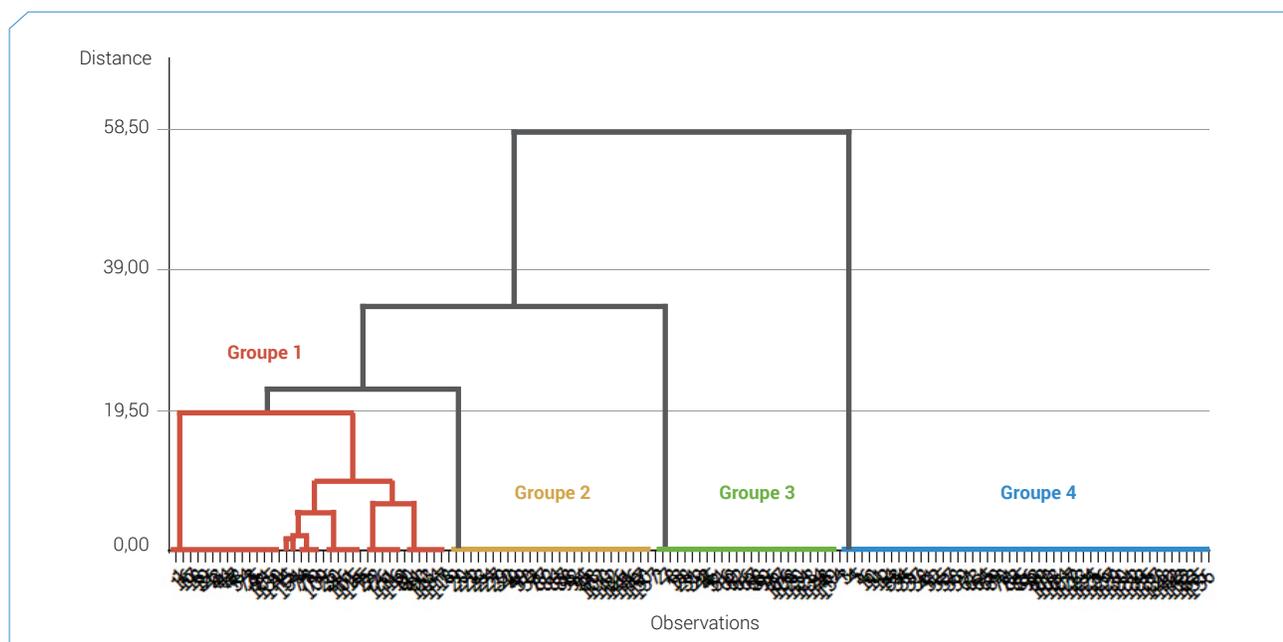


Figure 1: Dendrogramme de la classification hiérarchique indiquant la catégorisation

L'interprétation de ces différents groupes a été faite sur la base des résultats de l'Analyse en Composantes Principales (ACP). L'analyse des valeurs propres de la matrice de corrélation (Tableau 3) révèle que les deux premières composantes expliquent 71,5% de la variabilité. Cette part d'information étant supérieure à 50%, les deux premières composantes peuvent être utilisées pour interpréter de façon adéquate les résultats de l'ACP.

Tableau 3: Valeurs propres de la matrice de corrélation.

Paramètres	Composantes principales			
	1	2	3	4
Valeur propre	1,9650	0,8942	0,6316	0,5093
Proportion	0,491	0,224	0,158	0,127
Proportion cumulée	0,491	0,715	0,873	1,000

L'étude de la corrélation entre les deux composantes et les variables initiales (tableau 4) indique que les variables « entrepreneur agricole », « attiré pour l'agrobusiness », « formation reçue » et « ambition » sont corrélées positivement avec l'axe 1. Toutefois, les plus fortes corrélations sont observées avec les variables « entrepreneur agricole » et « attiré pour l'agrobusiness ». Ainsi, l'axe 1 traduit une implication des jeunes dans l'entrepreneuriat agricole, avec un attrait pour l'agrobusiness et l'ambition d'exceller dans ce domaine. En ce qui concerne l'axe 2, il montre une corrélation positive avec la variable « formation reçue » et une corrélation négative avec la variable « ambition ». Ainsi, l'axe 2 traduit une formation en agriculture et l'ambition d'exceller dans un domaine autre que l'agrobusiness.

Tableau 4: Corrélation entre les variables de départ et les composantes principales (CP)

Variables	Composante Principale 1	Composante Principale 2
Entrepreneur agricole	0,536	0,195
Attrait pour l'agrobusiness	0,532	-0,271
Formation initiale en agriculture	0,423	0,758
Ambition d'exceller en agrobusiness	0,501	-0,561

La projection des différentes observations dans le système d'axes 1 et 2 (figure 2) indique que les membres du groupe 1 (26,75% des enquêtés) sont principalement situés dans la partie négative de l'axe 1 et dans la partie positive de l'axe 2. Ce groupe comprend donc des jeunes qui ne sont pas promoteurs d'entreprises d'agrobusiness. La disposition des membres du groupe 1 par rapport à l'axe 2 est assez hétérogène; ce qui ne facilite pas l'interprétation avec cet axe.

Les membres du groupe 2 (17,83% des enquêtés) figurent dans la partie positive de l'axe 1 et dans la partie négative de l'axe 2. Ce sont donc des jeunes promoteurs d'entreprises d'agrobusiness. Bien que n'ayant pas reçu une formation en agriculture, ils sont attirés par l'agrobusiness, avec l'ambition d'exceller dans ce domaine d'activités.

Les membres du groupe 3 (35,67% des enquêtés) sont situés dans les parties positives des axes 1 et 2. Ce sont donc des jeunes promoteurs d'unités d'agrobusiness, un secteur d'activité qui les attire avec l'ambition d'y réussir. Ce groupe est constitué des jeunes ayant reçu une formation agricole.

Les membres du groupe 4 (19,75% des enquêtés) sont positionnés dans les parties négatives des axes 1 et 2. Ces jeunes ne sont pas promoteurs d'entreprises d'agrobusiness. Ils n'ont pas reçu une formation en agriculture. Toutefois, ils sont attirés par l'agrobusiness, avec l'ambition de réussir dans ce secteur d'activités.

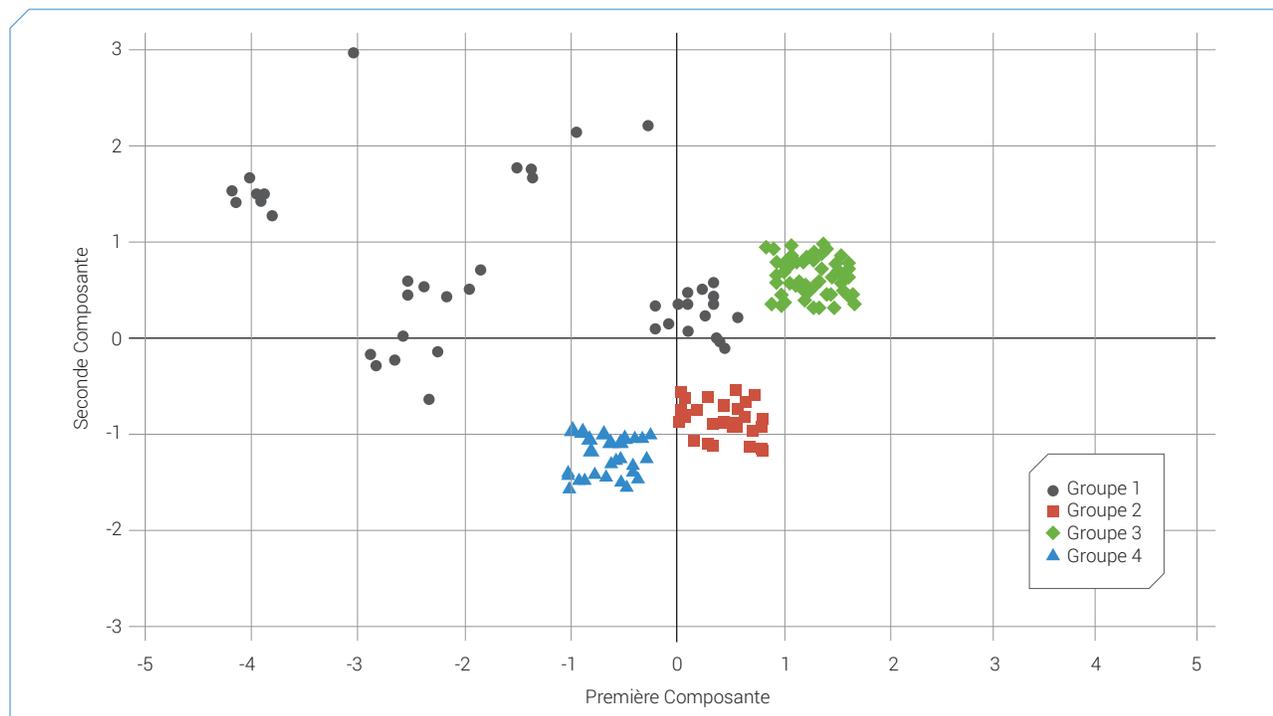


Figure 2: Nuage des points relatif à la position des jeunes enquêtés par rapport aux axes 1 et 2

Les caractéristiques des groupes de jeunes selon les variables de typologie sont récapitulées dans le tableau 5. Sur la base de leurs caractéristiques respectives, les groupes 1, 2, 3 et 4 ont été nommés comme suit et seront désignés comme tel dans la suite du document:

- Groupe 1 : Non entrepreneurs indécis;
- Groupe 2 : entrepreneurs tournés vers l'agrobusiness sans formation agricole;
- Groupe 3 : entrepreneurs tournés vers l'agrobusiness avec formation agricole;
- Groupe 4 : Non entrepreneurs intéressés par l'agrobusiness.

Tableau 5: Synthèse des caractéristiques des groupes de jeunes selon les variables de typologie.

Critères de classification	Modalités associées	Groupe 1 (n=42)	Groupe 2 (n=28)	Groupe 3 (n=56)	Groupe 4 (n=31)
Implication dans l'agrobusiness (%)	Entrepreneur agricole	2,4	100	100	0
	Pas entrepreneur agricole	97,6	0	0	100
Attrait pour l'agrobusiness (%)	Attiré par l'agrobusiness	66,7	100	100	100
	Pas attiré par l'agrobusiness	33,3	0	0	0
Formation initiale en agriculture (%)	Formation agricole	54,8	0	100	0
	Pas de formation agricole de base	45,2	100	0	100
Ambition d'exceller en agrobusiness (%)	Exceller en agrobusiness	54,8	100	100	100
	Exceller dans un domaine autre que l'agrobusiness	45,2	0	0	0

3.1.2 CARACTÉRISATION DES TYPES DE JEUNES SELON LEUR RAPPORT AVEC L'AGROBUSINESS

Cette section présente les caractéristiques sociodémographiques et l'accès aux facteurs de production pour les quatre types de jeunes identifiés. Des caractéristiques plus détaillées pour diverses variables sont présentées en annexe 2.

3.1.2.1 Caractéristiques sociodémographiques

Les caractéristiques sociodémographiques des jeunes dans les différents groupes sont présentées dans le tableau 6. Le test de χ^2 montre des différences significatives de la distribution des fréquences entre les types de jeunes pour le sexe, l'âge, la situation maritale, le métier principal, le niveau d'instruction (Tableau 6). Dans l'ensemble, les hommes sont dominants dans chacune des catégories de jeunes.

Tableau 6: Caractéristiques sociodémographiques des jeunes dans les différents groupes

Caractéristiques	Types de jeunes			
	NEI	EASFA	EAAFA	NEIA
Sexe (%)*				
Masculin	83,33	60,71	80,36	83,87
Féminin	16,67	39,29	19,64	16,13
Age (%)**				
≤ 20 ans	0	10,71	1,79	9,68
21-25	42,86	21,43	17,86	45,16
26-30	35,71	21,43	41,07	29,03
31-35	21,43	46,43	39,29	16,13
Situation maritale (%)*				
Célibataire	52,38	21,43	46,43	54,84
Marié	47,62	78,57	53,57	45,16
Métier principal (%)**				
Promoteur d'une unité d'agrobusiness	0	71,43	92,86	0
Fonctionnaire	33,33	10,71	3,57	9,68
Employé dans une entreprise (publique /privée)	14,29	0	0	22,58
Artisan	2,38	7,14	1,79	22,58
Sans occupation	23,81	0	1,79	6,45
Promoteur d'une activité autre que l'agrobusiness	26,19	10,71	0	38,71
Niveau d'instruction (%)**				
Non instruit	0	3,57	7,14	12,90
Primaire	0	21,43	8,93	16,13
Secondaire	23,81	17,86	30,36	38,71
Universitaire	76,19	57,14	53,57	32,26

Note: ** Significatif à 1%; * Significatif à 5%

NEI=Non entrepreneurs indécis; EASFA=Entrepreneurs tournés vers l'agrobusiness sans formation agricole; EAAFA=Entrepreneurs tournés vers l'agrobusiness avec formation agricole; NEIA=Non entrepreneurs intéressés par l'agrobusiness.

La distribution par classes d'âge montre que les jeunes de type « entrepreneurs tournés vers l'agrobusiness sans formation agricole » et « entrepreneurs tournés vers l'agrobusiness avec formation agricole » sont relativement plus âgés que les autres catégories. En effet, la proportion des jeunes de plus de 25 ans est plus élevée dans ces deux catégories (respectivement 67,86% et 80,36%), comparativement aux « non entrepreneurs indécis » et « non entrepreneurs intéressés par l'agrobusiness » qui comportent respectivement 57,14% et 45,16% de plus de 25 ans. Ainsi, l'orientation vers la création d'entreprises pourrait dépendre de l'âge des jeunes.

Les jeunes des catégories « entrepreneurs tournés vers l'agrobusiness sans formation agricole » et « entrepreneurs tournés vers l'agrobusiness avec formation agricole » ont pour activité principale l'agrobusiness (71,43% et 92,86% respectivement). Le reste de ces types de jeunes (28,57% et 7,14% respectivement) pratique l'agrobusiness comme activité secondaire (Tableau 6). Quant aux catégories « non entrepreneurs indécis » et « non entrepreneurs intéressés par l'agrobusiness », ils sont composés essentiellement de salariés, de promoteurs d'activités autres que l'agrobusiness et d'individus sans occupation (Tableau 6).

Le niveau d'instruction des types jeunes comprend les catégories non instruit, primaire, secondaire et supérieur. Les « non entrepreneurs indécis » sont caractérisés par un niveau d'instruction plus élevé comparativement aux autres catégories, avec environ $\frac{3}{4}$ de personnes ayant étudié jusqu'au niveau supérieur/universitaire et $\frac{1}{4}$ jusqu'au niveau secondaire. A l'opposé, le groupe des « non entrepreneurs intéressés par l'agrobusiness » possède une proportion plus élevée de non instruits (plus de 1/10) et une plus faible proportion de personnes ayant atteint le supérieur (environ 1/3). Les catégories « entrepreneurs tournés vers l'agrobusiness sans formation agricole » et « entrepreneurs tournés vers l'agrobusiness avec formation agricole » sont composées, pour plus de la moitié, de jeunes ayant atteint le niveau d'études du supérieur.

3.1.2.2 Secteurs d'occupation des jeunes entrepreneurs en agrobusiness

Les activités des jeunes de type « entrepreneurs tournés vers l'agrobusiness sans formation agricole » comprennent principalement la production des cultures vivrières (39,29%), la transformation des produits agricoles (28,57%), l'aviculture (17,86) et le maraîchage (7,14%).

Les raisons qui amènent ces jeunes à se lancer dans l'agrobusiness sont: la possession de connaissances agricoles (39,29%), le manque de travail alternatif (10,71%). En outre, certains sont poussés par la préférence de travailler pour soi-même plutôt que d'être employé par autrui (32,14%).

Pour l'essentiel, ces jeunes de type « entrepreneurs tournés vers l'agrobusiness sans formation agricole » vendent leur production sur le marché national. Seulement 25% d'entre eux arrivent à vendre une partie de leur production sur le marché régional (Nigéria, Togo, Burkina Faso).

La majorité des jeunes de ce groupe (85,72%) exerce dans l'informel. Pour ceux qui sont formalisés, les formes d'entreprises comprennent: des sociétés à responsabilité limitée (7,14%), des établissements (3,57%), et des associations (3,57%).

Presque la totalité des jeunes de ce groupe ont démarré leurs activités avec des fonds propres (92,59%). Les autres sources de financement au démarrage sont: le crédit (3,70%) ou une subvention familiale (3,70%).

En ce qui concerne les jeunes de type « entrepreneurs tournés vers l'agrobusiness avec formation agricole », ils ont les mêmes caractéristiques semblables à ceux de la catégorie « entrepreneurs tournés vers l'agrobusiness sans formation agricole » (cf. annexe 2 pour les proportions).

3.1.2.3 Accès aux facteurs de production

Le test de χ^2 montre qu'il y a des différences significatives de la distribution des fréquences entre les groupes pour l'accès à la terre et l'accès au crédit. En effet, les jeunes des catégories « entrepreneurs

turnés vers l'agrobusiness sans formation agricole » et « entrepreneurs tournés vers l'agrobusiness avec formation agricole » ont un pourcentage plus élevé d'accès à la terre, comparativement aux autres types. De même, l'accès au crédit est plus élevé chez les jeunes de ces catégories « entrepreneurs tournés vers l'agrobusiness sans formation agricole » et « entrepreneurs tournés vers l'agrobusiness avec formation agricole », même si dans l'ensemble les chiffres traduisent des difficultés d'accès au crédit.

Tableau 7: Accès des jeunes à la terre et au financement

Caractéristiques	Types de jeunes			
	NEI	EASFA	EAAFA	NEIA
Accès à la terre (%)**				
Oui	40,48	85,71	87,50	51,61
Non	59,52	14,29	12,50	48,39
Accès au crédit (%)**				
Oui	0	32,14	14,29	6,45
Non	100	67,86	85,71	93,55

Note: ** Significatif à 1%; * Significatif à 5%

NEI=Non entrepreneurs indécis; EASFA=Entrepreneurs tournés vers l'agrobusiness sans formation agricole; EAAFA=Entrepreneurs tournés vers l'agrobusiness avec formation agricole; NEIA=Non entrepreneurs intéressés par l'agrobusiness.

3.1.2.4 Raisons de la non implication des jeunes dans l'agrobusiness et perspectives

Parmi les raisons avancées par les jeunes des types « Non entrepreneurs indécis » pour expliquer leur non implication dans l'agrobusiness, les plus fréquentes sont l'ignorance des potentialités de l'agriculture (18,92%), la difficulté d'accès au capital financier (45,95%). En outre, certains considèrent qu'ils sont occupés par de meilleurs métiers (21,62%). Bien que ces jeunes ne fassent pas de l'agrobusiness et ne sont pas attirés par la création d'entreprises d'agrobusiness, 63,63% considèrent le travail agricole

ou les activités apparentées comme une profession intéressante.

Dans la catégorie des jeunes « non entrepreneurs intéressés par l'agrobusiness » les raisons les plus fréquentes avancées pour expliquer la non implication dans l'agrobusiness sont: la difficulté d'accès au capital financier (30%) et la terre (20%). Certains jeunes de cette catégorie considèrent qu'ils sont occupés par de meilleurs métiers (33,33%). Les jeunes de ce groupe (86,66%) considèrent le travail agricole ou les activités apparentées comme une profession intéressante. A la différence des « non entrepreneurs indécis », les « non entrepreneurs intéressés par l'agrobusiness » éprouvent une admiration pour l'agrobusiness, avec l'ambition de travailler et réussir dans ce domaine d'activités. Les raisons les plus fréquentes avancées par ces jeunes pour expliquer leur intérêt pour l'agrobusiness sont: l'existence de plusieurs opportunités d'affaires dans la chaîne de valeur agricole (51,72%) et les témoignages de personnes qui ont réussi dans ce secteur (31,03%). La majorité (73,33%) de ces jeunes de la catégorie « non entrepreneurs intéressés par l'agrobusiness » pense se positionner au niveau de la production d'intrants agricoles si l'occasion leur était offerte de créer une entreprise d'agrobusiness.

3.1.3 ANALYSE TYPOLOGIQUE

Les analyses multi-vairées (CHA et ACP) et les caractéristiques de chaque type ont permis de retenir une solution finale à 4 types de jeunes. Les profils de chaque catégorie sont récapitulés ci-après.

Le premier profil nommé « non entrepreneurs indécis », est représenté par des jeunes sans occupation ou exerçant dans des domaines autres que l'agrobusiness (fonctionnaires, employés dans une entreprise, artisans, etc.) ou sont sans occupation. Ce sont des jeunes qui ont pour ambition d'exceller dans leurs métiers respectifs (les salariés) ou de travailler comme fonctionnaire ou dans une organisation internationale (pour ceux qui sont sans occupation). Leur profil est diversifié en ce qui concerne l'attrait pour l'agrobusiness et le domaine de formation.

Les jeunes de cette classe sont pour la majorité des célibataires avec un niveau universitaire ou secondaire. Ils n'ont généralement pas accès aux facteurs de production (la terre et le crédit agricole). Ces jeunes ne pratiquent pas l'agrobusiness parce qu'ils ignorent des potentialités de ce secteur d'activités. Pour certains, c'est à cause de l'accès difficile aux facteurs de production (terre, capital financier). Il y a aussi les salariés dans ce groupe, qui se considèrent occupés par de meilleurs métiers. Dans l'ensemble, les jeunes de ce groupe estiment le travail agricole ou les activités apparentées comme une profession intéressante.

Le second profil nommé « entrepreneurs tournés vers l'agrobusiness sans formation agricole » est composé de jeunes promoteurs d'unités d'agrobusiness. Bien que sans formation de base en agriculture, ces jeunes ont un attrait pour l'agrobusiness, avec l'ambition d'exceller dans ce domaine. Les « entrepreneurs tournés vers l'agrobusiness sans formation agricole » sont composés en majorité de jeunes hommes mariés, avec un niveau universitaire, secondaire ou primaire. Comparativement aux autres profils, cette catégorie possède la plus forte promotion de femmes. Ces jeunes ont accès à la terre; mais en majorité, ils ne bénéficient pas de crédit pour leurs différentes activités.

Les jeunes de cette classe pratiquent principalement la production des cultures vivrières, la transformation des produits agricoles, l'aviculture et le maraîchage. Ils se sont lancés dans l'agrobusiness parce qu'ils possèdent de connaissances en agriculture. Pour certains, c'est à cause du manque de travail alternatif. Pour d'autres, c'est l'ambition de ne pas dépendre d'un employeur mais de rester à leur propre compte. Les jeunes de ce groupe ont démarré les activités sur des fonds propres, et exercent pour la plupart dans l'informel. Le marché national est leur principal débouché ; mais certains vendent une partie de leur production sur le marché régional.

Le troisième profil nommé « entrepreneurs tournés vers l'agrobusiness avec formation agricole », est composé de jeunes promoteurs d'une unité

d'agrobusiness. Comme pour le type précédent, les jeunes de cette catégorie sont attirés par l'agrobusiness avec l'ambition d'exceller dans leurs différentes activités. Néanmoins, à la différence du deuxième profil, ces jeunes ont reçu une formation agricole, et ont une bonne connaissance des opportunités d'affaires existantes dans une chaîne de valeur agricole.

Les jeunes de cette classe sont pour la plupart des hommes mariés ou célibataires, avec un niveau universitaire ou secondaire. Ils ont accès à la terre, mais n'ont pas accès au crédit pour les différentes activités.

Les caractéristiques de ces jeunes sont comparables à ceux du deuxième profil en ce qui concerne les activités menées, les raisons qui les amènent à faire de l'agrobusiness, le marché d'écoulement des produits offerts, le statut juridique de l'unité de production et l'origine des fonds de démarrage de l'activité.

Le quatrième profil, les « non entrepreneurs intéressés par l'agrobusiness », comporte des jeunes sans occupation ou exerçant dans des domaines autres que l'agrobusiness, et qui n'ont pas reçu une formation agricole. A la différence du premier profil, les jeunes de cette classe sont attirés par l'agrobusiness, et ont pour l'ambition d'y exceller.

Plusieurs raisons motivent ces jeunes à la création d'entreprise d'agrobusiness dont les plus fréquentes sont l'existence de plusieurs opportunités d'affaires dans la chaîne de valeur agricole et les témoignages de personnes qui ont réussi dans ce secteur. Ils pensent pour la plupart se positionner au niveau de la production d'intrants agricoles.

Les jeunes de cette classe sont pour la plupart des hommes célibataires avec un niveau universitaire ou secondaire. Pour plus de la moitié, ils ont accès à la terre mais n'ont généralement pas accès au crédit pour se lancer dans les activités agricoles.

L'entrepreneur opérant dans le secteur formel au Bénin verse un montant total des impôts et cotisations obligatoires équivalent à 57,4% du bénéfice brut réalisé par an à partir de la deuxième année d'activités de son entreprise

3.2 ANALYSE DU PROFIL DE CHAQUE CATÉGORIE DE JEUNES AVEC LES RÉALITÉS DU CLIMAT DES AFFAIRES EN AGRICULTURE

3.2.1 ETAT DU CLIMAT DES AFFAIRES EN AGRICULTURE AU BÉNIN

L'essentiel des informations compilées dans cette section proviennent des rapports Doing Business (World Bank, 2017a) et *Enabling the Business of Agriculture* (World Bank, 2017b) de la Banque Mondiale. Dans la suite, les points suivants seront passés en revue : la création d'entreprise, le paiement des taxes et impôts, l'accès aux facteurs de production agricole, le transfert de propriété, la réglementation du marché du travail, l'exécution des contrats, les considérations sociales et de genre, le marché et la vie associative.

3.2.1.1 Création d'entreprise

La création d'entreprise est généralement le domaine le plus visé par des réformes dans l'environnement des affaires dans le monde. Depuis 2009, le Bénin a à son actif trois réformes majeures en termes de création d'entreprises: la création d'un guichet unique regroupant les représentants des différentes structures administratives qui interviennent dans le processus de création d'entreprise, la revue à la baisse du capital minimum de création d'entreprise et de certains frais administratifs et un allègement des procédures judiciaires en la matière. En conséquence, les coûts de formalisation d'entreprises, des Sociétés à Responsabilité Limitée (SARL) notamment, sont

passés de 500 000 FCFA, en 2012, à 225 000 FCFA, en 2013 (Akakpo, 2015), puis 17 000 FCFA, en 2015, après les réformes (SPCPI, 2015). Le capital social minimum de 1 000 000 FCFA fut supprimé et le capital social de départ est désormais, librement, déterminé par les associés dans les statuts. Depuis 2015, hormis le temps de collecte d'information, le délai de création d'une entreprise est de 8 jours, contre 1 mois 6 ans plus tôt. Ces améliorations expliquent en partie le passage du Bénin de la 157^{ème} place (sur 183 pays) en 2011 à la 57^{ème} place (sur 190 pays) en 2017 dans la catégorie d'économies ayant le plus amélioré leurs performances sur l'indicateur création d'entreprise dans le but de faciliter les affaires.

3.2.1.2 Paiement des taxes et impôts

L'entrepreneur local passait 270 heures par an à remplir, préparer, déclarer et payer ses impôts et effectuait 55 paiements par an en 2011 (Akakpo, 2015). La lourdeur de ces procédures ne s'est pas améliorée pendant les six dernières années. En 2017, l'entrepreneur local a toujours besoin de 270 heures par an pour préparer, déclarer et payer l'impôt sur le bénéfice de son entreprise, la taxe sur la valeur ajoutée et les cotisations de sécurité sociale, et effectue 57 paiements par an. Le Bénin a donc chuté de la 167^{ème} place en 2011 à la 173^{ème} place en 2017. Aujourd'hui, l'entrepreneur opérant dans le secteur formel au Bénin verse un montant total des impôts et cotisations obligatoires équivalent à 57,4% du bénéfice brut réalisé par an à partir de la deuxième

année d'activités de son entreprise. Ces éléments traduisent la difficulté qu'il y a à se conformer aux règles fiscales dans le pays.

3.2.1.3 Accès aux facteurs de production agricole

Terre

Au Bénin, les contraintes d'accès à la terre pour les entreprises d'agrobusiness se manifestent principalement de deux manières. Il est difficile d'obtenir des terres pour l'implantation d'une nouvelle entreprise d'une part et pour l'extension d'une existante d'autre part. L'intensité de ces contraintes varie fortement en fonction des types et la taille d'entreprises d'agrobusiness (Banque mondiale, 2005).

Le dualisme juridique (combinaison du droit coutumier et du droit moderne) qui a prévalu au Bénin pendant longtemps est à la base des problèmes liés à l'accès à la terre (Banque Mondiale, 2005), notamment l'insécurité foncière. En outre, ce dualisme demeure la base de la marginalisation des femmes dans l'accès à la terre (MCA-Bénin, 2008).

En 2013, pour améliorer l'accès à la terre en mettant un terme au dualisme juridique et l'inflation des textes juridiques sur le foncier et en facilitant l'usage par les praticiens et singulièrement par les magistrats, le Bénin a procédé à une réforme foncière avec la promulgation de la loi n° 2013-01 du 14 août 2013, portant code foncier et domanial en République du Bénin. Plusieurs innovations sont portées dans cette loi pour le développement du Bénin et l'amélioration du climat des affaires dans le secteur agricole en particulier. Entre autres innovations, il y a: la mise en place de nouvelles procédures de formalisation des droits fonciers, l'institution d'un nouvel outil de preuve de la propriété, l'encadrement temporel des procédures et une meilleure régulation de l'accès au foncier, à la fois pour les béninois et les non nationaux (Loi n°2013-01 du 14 août 2013). Par exemple, si une demande de confirmation de droit foncier n'a aucun problème (non entachée de fraude, d'erreur ou n'ayant fait l'objet d'opposition ou de contestation), le Certificat de la propriété foncière doit être délivré dans un délai de 120 jours.

D'après les données du rapport *Enabling the Business of Agriculture 2017*, avant de transférer une terre appartenant à l'Etat pour des usages privés, une procédure impliquant la visite de terrain pour s'assurer de l'absence d'autres ayants droit est exécutée (World Bank, 2017b). Selon ce même rapport, des parties privées peuvent négocier librement entre elles les taux de rente foncière au Bénin. En matière de protection en cas d'expropriation, si le gouvernement exproprie des terres privées, les frais de compensation dépendent du statut de la terre en question. Les personnes affectées par l'expropriation peuvent faire appels sur la décision de l'expropriation au tribunal. La terre peut être utilisée avant la compensation complète de son coût total. Le Bénin, malgré ces nombreuses avancées en termes d'amélioration de l'accès à la terre pour la facilitation des affaires, est encore bien loin des meilleures pratiques dans les économies africaines (Rwanda, Sud Afrique, Maroc, Ghana, etc.).

Financement agricole

Au Bénin, l'un des principaux obstacles auxquels font face aussi bien les start-up agricoles que les entreprises déjà établies est le manque d'accès aux crédits pour le fonds de roulement à court terme et l'investissement à moyen terme (AgCLIR BÉNIN, 2014). L'accès au crédit est difficile pour les entreprises d'agrobusiness tout au long des chaînes de valeur agricoles (Sossou, 2015). En effet, les banques classiques sont peu enclines à prendre les risques qu'implique le fait de prêter aux entreprises agricoles. Dans ce contexte, la micro-finance est devenue une alternative pour le financement agricole. Toutefois, lorsque les banques classiques et les Institutions de Micro-finance (IMF) s'engagent dans le prêt agricole (souvent les activités à risque moins élevé tels que le commerce des produits agricoles, la transformation agroalimentaire, etc.), c'est généralement pour les groupements de producteurs formellement enregistrés et les agro-entreprises bien établies. En outre, les conditions de nantissement sont très contraignantes. Elles impliquent généralement un titre de propriété, une assurance pour les cultures périssables, une caution personnelle et/ou un dépôt bancaire important.

Selon la loi, le taux d'intérêt maximal que les banques commerciales peuvent facturer sur un prêt agricole – c'est-à-dire un prêt utilisé pour la production agricole, la vente et d'autres activités connexes – est de 15%. Chez la plupart des IMF opérant au Bénin, les taux d'intérêt effectifs pratiqués sont en général au-delà du taux d'usure fixé par la loi (PNUD, 2007). Cette situation explique la difficulté d'accès au crédit pour les jeunes qui veulent entreprendre dans le secteur agricole.

Autres facteurs de production

Les semences constituent un facteur de production capital pour le développement du secteur agricole. En effet, en fonction de leur qualité, elles peuvent accroître jusqu'à 40% les rendements des cultures (Kpedzroku et Didjeira, 2008). Ainsi, il est nécessaire de développer un système fiable garantissant la production et la distribution des semences de qualité élevée. Le Bénin, en matière de production et de distribution des semences, dispose en général par filière agricole de systèmes qui intègrent des acteurs du secteur public et des acteurs des sociétés privés (FAO, 2007). La plupart de ces systèmes fait face à des dysfonctionnements qui entravent le développement des chaînes de production et de distribution des semences au Bénin (Akpo *et al.*, 2012; Achigan-Dako *et al.*, 2014; Ayanan *et al.*, 2017). Cet état de chose contraint les entrepreneurs à s'approvisionner en semences dans les systèmes informels (achat de semences sur les marchés et chez les producteurs qui en ont prélevé sur leur production) qui ne respectent pas les normes réglementaires en matière de disponibilité de semences.

D'après les données de *Enabling the Business of Agriculture 2017*, le Bénin est classé 55^{ème} sur 62 pays pour les indicateurs de mesure des lois et réglementations mises en place pour la disponibilité des semences de qualité pour le développement de l'agriculture (World Bank, 2017b). Les réglementations en matière de sélection végétale, d'homologation des variétés et de contrôle de la qualité des semences restent éloignées des économies pouvant servir d'exemples (Pays Bas, Danemark, Kenya, etc.). Le même constat est fait au niveau de l'organisation de

la fourniture d'engrais où le Bénin est classé 61^{ème} sur les 62 pays ayant fait l'objet de comparaison sur les lois et réglementations mises en place par les économies pour l'homologation, le contrôle de qualité, l'importation et la distribution des engrais. Ceci rend compte des dysfonctionnements du système d'approvisionnement et de distribution de l'engrais. En dehors du coton, il n'y a pas eu jusqu'à un système stable d'approvisionnement en engrais spécifiques pour les autres cultures. Il en est de même des pesticides pour lesquels l'approvisionnement se fait généralement dans des marchés parallèles, avec le recours à des produits non homologués.

Depuis plusieurs décennies, les politiques de mécanisation de l'agriculture menées par le Bénin sont restées sans succès (Balse *et al.*, 2015). Comme conséquences de ces échecs, l'utilisation de la traction animale continue de se développer dans certaines régions et le nombre de matériels motorisés à poste fixe (les équipements de transformation des produits agricoles) est en croissance. Par ailleurs, le nombre de motoculteurs et de tracteurs ne connaît pas d'augmentation depuis deux décennies (FAOSTAT, 2014).

Selon Balse *et al.* (2015), la faiblesse des investissements (équipements, aménagements, formations, recherches, etc.), le manque de personnels qualifiés, le déficit d'équipements adaptés aux conditions locales et le manque de pièces de rechanges (importation des équipements) freinent les politiques de motorisation agricole au Bénin. Ainsi, les entrepreneurs ont recours à une utilisation individuelle de la motorisation. Cette appropriation personnelle nécessite un investissement élevé, généralement hors de portée des revenus de la majorité de ces entrepreneurs. Dans ce contexte, les prestations de services motorisées et l'achat collectif d'équipements connaissent un relatif développement.

3.2.1.4. Transfert de propriété

Au Bénin, au total quatre procédures sont exigées par la loi pour l'enregistrement des biens, dans un délai de 120 jours avec un coût estimé à 11,5% de la valeur du bien. Ce coût est supposé être 50 fois le revenu par habitant.

3.2.1.5 Réglementation du marché du travail

De nombreuses contraintes demeurent dans le domaine de la réglementation du marché du travail au Bénin (World Bank, 2017a). Les problématiques de licenciement et les déséquilibres dans la rémunération des employés constitueraient les principales contraintes des entreprises. En effet, pour un grand nombre d'entreprises formelles au Bénin, les procédures de licenciement et leur coût représenteraient des charges importantes. Ce problème serait plus significatif au niveau des entreprises d'agrobusiness (INSAE, 2010; Gbètoenonmon et Gbèffo, 2014). En ce qui concerne la rémunération des employés au sein des entreprises, elle n'est pas égale pour les tâches de mêmes valeurs. Le niveau de rémunération repose sur le diplôme des employés. Ainsi, les employés moins diplômés seront moins rémunérés au détriment des employés de niveau élevé pour des tâches de même valeur.

Les réglementations en matière du marché du travail demeurent très éloignées des meilleurs économies (Danemark, Australie, Suisse, etc.). Des améliorations sont donc nécessaires dans ce sens pour rendre plus attrayant le climat de l'investissement au Bénin.

3.2.1.6 Exécution des contrats

Entre 2011 et 2014, le Bénin a navigué entre la 177^{ème} place à la 181^{ème} place du classement *Doing Business report* en termes d'exécution de contrats. Une réforme récente a permis la relance de la section commerciale du tribunal de première instance de Première Classe de Cotonou. Ceci a contribué à la montée du pays dans le classement. Le Bénin occupe désormais la 169^{ème} place du classement avec les exécutions de contrat nécessitant 750 jours, et coûtant 64,7% de la valeur des plaintes. C'est l'une des pires performances dans l'espace de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). La nécessité d'accélérer la résolution des disputes commerciales au Bénin est vitale. En effet, les jugements rapides sont vitaux pour les petites entreprises parce que celles-ci n'ont pas toujours les ressources nécessaires pour survivre financièrement en attendant l'issue des longs litiges en justice.

3.2.1.7 Considérations sociales et de genre

Cette section porte sur deux groupes cibles les femmes et les jeunes, tous deux identifiés comme des groupes marginalisés au sein du secteur agricole. Soixante-dix pour cent (70%) de la population du Bénin vit dans des collectivités rurales et entre 60 à 80% de la population travaille dans le secteur agricole (AgCLIR-BÉNIN, 2014). On estime que 1,5 à 2 millions de femmes pourraient être impliquées dans divers composants du secteur. Par conséquent, il y a de nombreux avantages à soutenir le rôle des femmes et des jeunes au sein d'activités génératrices de revenus dans le secteur agricole du Bénin. Le gouvernement béninois et la communauté des bailleurs de fonds soutiennent actuellement ces groupes cibles dans le secteur, mais les efforts semblent être fragmentés et le potentiel de durabilité est limité au niveau de l'aide financière (AgCLIR-BÉNIN, 2014). Des efforts supplémentaires sont nécessaires pour renforcer les mesures de soutien, en particulier pour les femmes dans les associations et les groupes et les jeunes femmes sans emploi, ainsi que pour axer les mesures de soutien sur leurs besoins de développement spécifiques.

3.2.1.8 Marchés

Sur le plan de la protection des plantes, le Bénin dispose d'un Service National de Protection des Végétaux qui assure la surveillance des organismes nuisibles et l'entretien de la liste de ces derniers en quarantaine. Par contre, cette liste n'est pas rendue disponible sur un site web de référence nationale. Ainsi, les producteurs/entrepreneurs n'arrivent pas à obtenir des informations sur les organismes nuisibles aux végétaux et les maladies sur un site web.

Le Bénin ne dispose pas d'une structure chargée de mener l'analyse de risque des organismes nuisibles pour l'importation des produits végétaux. Aucun rapport d'analyse de risque des organismes nuisibles n'est disponible sur internet. En outre, les lois et réglementations qui régissent la protection des végétaux (Loi de régulation phytosanitaire N°91-004, 1991; Décret N°92-258 portant application de la loi phytosanitaire N°91-004, 1992 et la Décision ministérielle N°128 MDR/MF/DC/CC/CP concernant

le contrôle phytosanitaire des exportations et des importations, 1995) ne permettent pas que des inspections phytosanitaires des importations soient effectuées sur une base de gestion des risques.

Au Bénin, un seul document est obligatoire pour l'exportation de produits agricoles (le certificat phytosanitaire). Le temps requis pour l'obtention de ce document est de deux jours, à un coût total estimé à 1% de revenu par habitant.

Il n'existe pas de loi qui régleme spécifiquement les contrats agricoles, et la loi applicable aux contrats agricoles ne précise pas que le contrat doit être sous forme écrite et qu'il doit respecter une durée minimale obligatoire. Aussi, il n'existe pas de mécanisme administratif spécial permettant d'appliquer les contrats agricoles.

3.2.1.9 Vie associative

L'enregistrement d'une organisation de producteurs/entrepreneurs ne nécessite par un capital social minimum. La loi (Loi Uniforme de l'OHADA sur les sociétés coopératives, 2010) permet aux étrangers de

devenir membres des organisations de producteurs/entrepreneurs. Cette loi autorise le gouvernement à posséder des parts dans des organisations de producteurs/entrepreneurs. En ce qui concerne les bénéfices générés par les activités des organisations de producteurs/entrepreneurs, la loi permet leur distribution sous forme d'actions. Par ailleurs, il n'existe par un plafonnement des dividendes à verser sur les actions des membres de ces organisations.

Il n'existe pas un délai explicite prévu par la loi pour l'étude et la prise de décision pour une demande d'enregistrement d'une organisation de producteurs/entrepreneurs. Aussi, la loi n'a-t-elle pas établi des quotas ou d'autres mécanismes pour promouvoir la participation des membres féminins dans les organisations de producteurs/entrepreneurs.

3.2.2 ANALYSE DU PROFIL DE CHAQUE CATÉGORIE DE JEUNES

Le tableau 8 présente les résultats du croisement du profil de chaque catégorie de jeunes identifiée et de l'environnement des affaires dans le secteur agricole au Bénin.

Tableau 8: Croisement du profil de chaque catégorie de jeunes et de l'environnement des affaires dans le secteur agricole au Bénin

Indicateurs	Catégorie de jeunes			
	NEI	EASFA	EAAFA	NEIA
Création d'entreprise	Favorable	Favorable	Favorable	Favorable
Paiement des taxes et impôts	Défavorable	Défavorable	Défavorable	Défavorable
Accès à la terre	Favorable	Favorable	Favorable	Favorable
Accès au financement	Défavorable	Défavorable	Défavorable	Défavorable
Accès aux autres facteurs de production	Défavorable	Défavorable	Défavorable	Défavorable
Transfert de propriété	Défavorable	Défavorable	Défavorable	Défavorable
Réglementation du marché du travail	Défavorable	Défavorable	Défavorable	Défavorable
Exécution des contrats	Défavorable	Défavorable	Défavorable	Défavorable
Considération sociales et de genre	Défavorable	Défavorable	Défavorable	Défavorable
Marchés	Défavorable	Défavorable	Défavorable	Défavorable
Vie associative	Défavorable	Favorable	Favorable	Défavorable

NEI=Non entrepreneurs indécis; EASFA=Entrepreneurs tournés vers l'agrobusiness sans formation agricole; EAAFA=Entrepreneurs tournés vers l'agrobusiness avec formation agricole; NEIA=Non entrepreneurs intéressés par l'agrobusiness.

Les mécanismes et réglementations mis en place au Bénin en termes de création d'entreprise encouragent toutes les catégories de jeunes (non entrepreneurs indécis, entrepreneurs tournés vers l'agrobusiness sans formation agricole, entrepreneurs tournés vers l'agrobusiness avec formation agricole et non entrepreneurs intéressés par l'agrobusiness) soit à créer des entreprises, soit à formaliser celles existantes dans l'informel. En effet, les coûts de formalisation des entreprises ont été considérablement revus à la baisse. En outre, le nombre de temps perdu autre fois pour cette formalisation a aussi connu d'amélioration.

Les règles fiscales en vigueur au Bénin mettent en difficulté toutes les catégories de jeunes. En effet, la plupart des jeunes dans les catégories entrepreneurs tournés vers l'agrobusiness sans formation agricole et entrepreneurs tournés vers l'agrobusiness avec formation agricole dispose d'un capital limité. Ainsi, ils ne peuvent pas s'acquitter des obligations fiscales. De plus, la lourdeur de procédures et le montant total des taxes et impôts (plus des 50% du profit réalisé) n'incitent pas les non entrepreneurs (non entrepreneurs indécis et non entrepreneurs intéressés par l'agrobusiness) à l'agrobusiness au Bénin.

En ce qui concerne l'accès à la terre, l'environnement des affaires dans le secteur agricole est favorable aux catégories de jeunes identifiées. Toutefois, plusieurs problèmes peuvent constituer des barrières à l'accès à la terre pour ces jeunes, notamment les non entrepreneurs indécis. Le coût élevé des terres au Bénin lié à plusieurs facteurs constitue une dimension majeure de ces problèmes. En effet, le coût des terres est hors de la portée de ces jeunes qui pour une bonne partie sans occupation, donc sans revenus fixes.

L'accès au financement n'est pas favorable aux quatre catégories de jeunes identifiées. Ceci, se manifeste par un faible accès au crédit au niveau de chaque catégorie. Le crédit bancaire paraît être pour les jeunes, une possibilité presque fermée. La situation de l'informel dans laquelle se trouvent la plupart des jeunes (entrepreneurs tournés vers l'agrobusiness sans formation agricole, entrepreneurs tournés vers l'agrobusiness avec formation agricole) renforce cet état de chose. Ainsi, ils sont contraints à des micro-crédits (aux prêts des IMF ou tontines), généralement à court et à moyen terme, qui sont taxés à des taux d'intérêt relativement élevés. Par ailleurs, des fonds personnels sont aussi utilisés pour le financement d'entreprise d'agrobusiness.

Les politiques et programmes en termes des autres facteurs de productions (semences, engrais, pesticides et les machines agricoles), de transfert de propriété, de réglementation du marché du travail, d'exécution des contrats, de considération sociales et de genre et des marchés ne favorisent pas l'environnement des investissements en agriculture quel que soit la catégorie de jeunes. Par contre, ceux relatifs à la vie associative favorisent les entrepreneurs tournés vers l'agrobusiness sans formation agricole et les entrepreneurs tournés vers l'agrobusiness avec formation agricole. En effet, la loi permet uniquement aux entrepreneurs formalisés de se mettre en organisation.

D'énormes efforts restent donc nécessaires sur la plupart des indicateurs pour rendre plus attrayant le climat de l'investissement au Bénin.

Les besoins en capacités comprennent: les compétences commerciales, les compétences en marketing, l'élaboration d'une vision d'entreprise, l'identification des opportunités d'affaires, la capacité à impulser une organisation, le leadership, le management des hommes et les techniques de production/transformation agricoles.

3.3 IDENTIFICATION DES IMPÉRATIFS DE CAPACITÉS ADAPTÉS À CHAQUE CATÉGORIE DE JEUNES

3.3.1 PRÉSENTATION DU RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES ENTREPRENEURIALES

Cette section présente les besoins de compétences en entrepreneuriat agricole. Ces compétences ont été définies en tenant compte des 5 catégories de compétences de Loué *et al.* (2008). Dans le but d'adapter ces compétences au domaine agricole,

les compétences en techniques de production/transformation agricole ont été ajoutées à la liste. L'ensemble des compétences sont présentées dans le tableau 9.

Tableau 9: Les impératifs de capacité en entrepreneuriat agricole

Domaines de compétences	Compétences
Compétences en techniques de production/transformation agricoles	Compétence en techniques de production Compétence en techniques de transformation
Compétences entrepreneuriales	Capacité à identifier des opportunités d'affaires Capacité à élaborer une vision d'entreprise Capacité à impulser une organisation
Compétences managériales	Leadership Communication Management des hommes

Domaines de compétences	Compétences
Compétences marketing et commerciales	Compétence marketing
	Compétence commercial
Compétences en gestion des ressources humaines	Recrutement
	Gestion administrative-juridique
	Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences
Compétences en gestion financière	Gestion de la trésorerie
	Gestion financière
	Gestion administrative-juridique

Source: Adapté de Loué et al. (2008)

3.3.2 COMPÉTENCES RECHERCHÉES PAR LES JEUNES EUX-MÊMES

Les compétences recherchées par les jeunes eux-mêmes sont récapitulés dans les tableaux 10, 11 et 12, respectivement pour le premier, le deuxième et le troisième choix. **Les compétences en techniques de production/transformation** viennent largement en tête pour le premier choix, quel que soit le profil de jeunes. En effet, le pourcentage de jeunes ayant exprimé un besoin pour ce type de compétences est compris entre 58 et 86% (Tableau 10). Viennent

ensuite **les compétences en marketing et en gestion financière**. La recherche de ces compétences par les jeunes pourrait s'expliquer par l'idée selon laquelle la réussite en entrepreneuriat agricole implique de savoir produire, savoir gérer les finances et savoir vendre. Cette vue semble limitative, eu égard à la palette de compétences requises pour l'entrepreneuriat agricole (section 3.3.3).

Tableau 10: Compétences recherchées par les jeunes selon le profil (1^{er} choix)

Compétences identifiées	Catégorie de jeunes (%)			
	NEI	EASFA	EAAFA	NEIA
Aucune compétence	5,88	0	3,77	0
Techniques de production/transformation	67,65	81,48	58,49	86,21
Gestion (financière et administrative)	2,94	3,70	16,98	6,90
Leadership	2,94	0	0	0
Marketing (reconnaitre et saisir les opportunités d'affaires)	17,65	11,11	16,98	6,90
Stratégie (développer et évaluer la stratégie d'un business)	2,94	0	3,77	0
Autres	0	3,70	0	0

NEI=Non entrepreneurs indécis; EASFA=Entrepreneurs tournés vers l'agrobusiness sans formation agricole; EAAFA=Entrepreneurs tournés vers l'agrobusiness avec formation agricole; NEIA=Non entrepreneurs intéressés par l'agrobusiness.

Tableau 11: Compétences recherchées par les jeunes selon le profil (2^{ème} choix)

Compétences identifiées	Catégorie de jeunes (%)			
	NEI	EASFA	EAAFA	NEIA
Aucune compétence	0	4,55	0	0
Techniques de production/transformation	4,35	4,55	9,09	19,05
Gestion (financière et administrative)	34,78	22,73	22,73	19,05
Leadership	0	4,55	4,55	0
Marketing (reconnaitre et saisir les opportunités d'affaires)	52,17	63,64	59,09	52,38
Stratégie (développer et évaluer la stratégie d'un business)	0	0	4,55	4,76
Autres	8,70	0	0	4,76

NEI=Non entrepreneurs indécis; EASFA=Entrepreneurs tournés vers l'agrobusiness sans formation agricole; EAAFA=Entrepreneurs tournés vers l'agrobusiness avec formation agricole; NEIA=Non entrepreneurs intéressés par l'agrobusiness.

Tableau 12: Compétences recherchées par les jeunes selon le profil (3^{ème} choix)

Compétences identifiées	Catégorie de jeunes (%)			
	NEI	EASFA	EAAFA	NEIA
Aucune compétence	0	0	0	0
Techniques de production/transformation	9,09	0	12,50	0
Gestion (financière et administrative)	9,09	38,46	37,50	57,14
Leadership	0	0	8,33	0
Marketing (reconnaitre et saisir les opportunités d'affaires)	27,27	23,08	16,67	42,86
Stratégie (développer et évaluer la stratégie d'un business)	9,09	30,77	12,50	0
Autres	45,45	7,69	12,50	0

NEI=Non entrepreneurs indécis; EASFA=Entrepreneurs tournés vers l'agrobusiness sans formation agricole; EAAFA=Entrepreneurs tournés vers l'agrobusiness avec formation agricole; NEIA=Non entrepreneurs intéressés par l'agrobusiness.

3.3.3 IMPÉRATIFS DE CAPACITÉ ADAPTÉS À CHAQUE PROFIL DES JEUNES POUR L'INSERTION DANS L'AGROBUSINESS

Cette section examine les impératifs de capacité adaptés à chaque profil de jeunes. Ces impératifs de capacité ont été définis sur la base des gaps établis entre le profil de chaque catégorie de jeunes et les réalités de l'environnement des affaires dans le secteur agricole.

3.3.3.1 Impératifs de capacité pour les non entrepreneurs indécis

Les non entrepreneurs indécis ont besoin de compétences entrepreneuriales, c'est-à-dire celles qui sont nécessaires pour s'engager durablement et avec succès dans l'agrobusiness. De façon spécifique, les impératifs de capacité adaptés à ce profil de jeunes sont:

- **La capacité à identifier des opportunités d'affaires**
Grâce à cette capacité, les jeunes peuvent imaginer des produits potentiels (biens ou services) à partir

des besoins actuels insatisfaits, des besoins futurs de marchés existants ou des besoins induits par l'apparition de nouvelles techniques ou technologies (Loué *et al.*, 2008). Ainsi, les jeunes seront capables de partir de l'analyse de faisabilité technique, commerciale et financière pour concevoir de nouveaux produits (Loué *et al.*, 2008).

- **La capacité à élaborer une vision d'entreprise**

Grâce à cette capacité, les « non entrepreneurs indécis » doivent pouvoir concevoir un modèle d'affaires et développer un plan d'affaires.

- **La capacité à impulser une organisation**

Comme suggéré par Loué *et al.* (2008), il est question de pouvoir concevoir une organisation en rassemblant les moyens financiers, matériels et humains à partir des objectifs fixés. De plus, ces jeunes doivent acquérir la capacité de répartir et coordonner les moyens obtenus (Laviolette et Loué, 2014).

En plus de ces impératifs de capacités, les jeunes n'ayant pas reçu une formation initiale en agriculture ont besoin des capacités en techniques de production/transformation agricoles. Toutefois, l'importance relative de cette capacité dépendra du positionnement des jeunes dans les chaînes de valeur agricole puisque certains positionnements ne requièrent pas la maîtrise des techniques de production/transformation.

3.3.3.2 Impératifs de capacité pour les entrepreneurs tournés vers l'agrobusiness sans formation agricole

Bien que ces jeunes aient déjà une expérience en agrobusiness, certains d'entre eux pourraient avoir besoin de capacités en techniques de production/transformation, afin de pouvoir innover davantage. Pour permettre à ce groupe de jeunes de réaliser pleinement ses potentialités, il serait nécessaire de les renforcer par les compétences managériales ainsi que des compétences marketing et commerciales.

Dans le domaine managérial, cette classe de jeunes devrait pouvoir s'imposer en tant que leader. Cela implique l'aptitude à susciter l'adhésion et l'implication

des collaborateurs et/ou partenaires, faire circuler l'information en interne et à l'externe en utilisant les bons supports (mails, réunions, rencontres informelles, courriers internes), planifier le travail des collaborateurs en fonction des objectifs fixés, suivre et contrôler la bonne atteinte des objectifs, évaluer les résultats obtenus sous la forme d'un bilan, récompenser l'effort et la performance, mobiliser, stimuler, motiver, encourager, accompagner ses collaborateurs, résoudre les conflits au sein de l'équipe (Loué *et al.*, 2008). Quant aux capacités en marketing/commerce, elles doivent permettre aux « entrepreneurs tournés vers l'agrobusiness sans formation agricole » de : identifier les cibles commerciales, mieux cerner la cible et ses attentes, définir la stratégie commerciale, élaborer un argumentaire de vente adapté au client, prospecter en utilisant le moyen approprié, et fidéliser le client (Laviolette et Loué, 2014).

3.3.3.3 Impératifs de capacité pour les entrepreneurs tournés vers l'agrobusiness avec formation agricole

Les entrepreneurs tournés vers l'agrobusiness avec formation agricole ont beaucoup plus besoin de consolider les capacités managériales. Celles-ci concernent le leadership, la communication et la gestion des hommes (voir détails au niveau de la catégorie précédente). En outre, les compétences marketing et commerciales sont aussi nécessaires pour permettre à ces jeunes de faire grandir leurs entreprises (voir détails au niveau de la catégorie précédente).

3.3.3.4 Impératifs de capacité pour les non entrepreneurs intéressés par l'agrobusiness

Les non entrepreneurs intéressés par l'agrobusiness quant à eux, ont besoin des compétences entrepreneuriales. Ainsi, les impératifs de capacité spécifiques à cette classe sont:

- La capacité à élaborer une vision d'entreprise (pouvoir concevoir un modèle d'affaires et développer le plan d'affaires);
- La capacité à impulser une organisation;
- Les techniques de production/transformation.

Certains jeunes « non entrepreneurs intéressés par l'agrobusiness » peuvent avoir besoin de capacités pour l'identification des opportunités d'affaires dans le secteur agricole, tout comme les « non entrepreneurs indécis ». Enfin, des compétences

marketing et commerciales peuvent aider ces jeunes à faire prospérer leurs entreprises, une fois engagés dans l'agrobusiness.

Le tableau 13 présente un récapitulatif des impératifs de capacités selon le profil des jeunes.

Tableau 13: Résumé des impératifs de capacités par profil

Profils	Domaines de compétences	Impératifs de capacité
Non entrepreneurs indécis	Compétences entrepreneuriales et compétences en technique de production/transformation	Identifier des opportunités d'affaires Elaborer une vision d'entreprise Impulser une organisation Techniques de production/transformation
Entrepreneurs tournés vers l'agrobusiness sans formation agricole	Compétences managériales Compétences marketing et commerciales	Leadership Communication Management des hommes Compétences en marketing Compétences commercial Techniques de production/transformation
Entrepreneurs tournés vers l'agrobusiness avec formation agricole	Compétences managériales Compétences marketing et commerciales	Leadership Communication Management des hommes Compétences en marketing Compétences commercial
Non entrepreneurs intéressés par l'agrobusiness	Compétences entrepreneuriales et compétences en technique de production/transformation	Identifier des opportunités d'affaires Elaborer une vision d'entreprise Impulser une organisation Techniques de production/transformation

CHAPITRE 4

Conclusions et
recommandations
politiques

La présente étude a pour objectif d'analyser le profil des jeunes en rapport avec le secteur agricole au Sud-Bénin, en vue d'une amélioration des interventions sur l'entrepreneuriat agricole en faveur des jeunes. Elle comprend trois volets: (i) la typologie et la caractérisation des jeunes (15-35 ans) selon leur profil en rapport avec l'agrobusiness; (ii) l'analyse de l'environnement des affaires dans le secteur agricole au Bénin et (iii) l'identification des impératifs de capacités requis pour les différents types de jeunes.

La typologie a permis d'identifier quatre catégories de jeunes qui, sur la base de leurs caractéristiques, ont été dénommés comme suit: « non entrepreneurs indécis », « entrepreneurs tournés vers l'agrobusiness sans formation agricole », « entrepreneurs tournés vers l'agrobusiness avec formation agricole » et « non entrepreneurs intéressés par l'agrobusiness ». Ces types de jeunes diffèrent selon leurs caractéristiques sociodémographiques et sont associés à des profils spécifiques.

La caractérisation de l'environnement des affaires dans le secteur agricole au Bénin a été faite selon les indicateurs suivants: création d'entreprise, paiement des taxes et impôts, accès aux facteurs de production, transfert de propriété, réglementation du marché du travail, exécution des contrats, considérations sociales et de genre, marchés et vie associative. L'analyse croisée de ces critères avec les différents types de jeunes a montré que, d'une manière générale, les profils ne sont pas adaptés aux réalités de l'environnement des affaires dans le secteur agricole au Bénin. Sur cette base, des impératifs de capacité ont été identifiés par profil de jeune. Ces capacités comprennent: la communication, les compétences commerciales, les compétences en marketing, l'élaboration d'une vision d'entreprise, l'identification des opportunités d'affaires, la capacité à impulser une organisation, le leadership, le management des hommes et les techniques de production/transformation agricoles.

Trois recommandations majeures émanent de la présente étude. Premièrement, les programmes et institutions d'appui à l'insertion des jeunes dans l'entrepreneuriat agricole pourraient améliorer leur

efficacité, grâce à une évolution de leur approche d'intervention. En effet, ils devraient tenir compte de la diversité des profils des jeunes. Ainsi, l'accompagnement adéquat d'un jeune passerait par une évaluation initiale pour identifier les impératifs de capacités requis, selon le profil auquel il se rapporte. Au-delà de la rédaction de plans d'affaires, l'aide à l'entrepreneuriat agricole adopterait une approche systémique, allant de l'appropriation de l'agrobusiness comme un secteur viable à la mise en route d'une entreprise et sa gestion. Les incubateurs d'agrobusiness constituent un cadre propice pour fournir cet accompagnement. Ainsi, ils devraient recevoir une place de plus en plus importante dans les initiatives de promotion de l'entrepreneuriat agricole. Pour accompagner les institutions et programmes de soutien à l'entrepreneuriat dans leur mission, des études complémentaires par les universités et autres structures de recherche sont nécessaires pour identifier les positionnements les plus avantageux pour les jeunes dans les chaînes de valeur agricoles.

La deuxième implication de politique concerne les centres de formation en agriculture. En effet, il est nécessaire que la formation agricole aille au-delà des compétences techniques, et intègre harmonieusement les autres capacités dont ont besoin les différents profils de jeunes, pour prospérer durablement dans l'agrobusiness. Par exemple, il est important d'aller au-delà des formations sur les techniques de production/transformation agricoles et intégrer des aspects liés à l'initiation et à la gestion des affaires dans l'agrobusiness comme la capacité à identifier des opportunités d'affaires, mobiliser du capital financier et commercialiser les produits et services agricoles. Cela passe par une meilleure implication du secteur privé dans la formation des jeunes.

Parallèlement à tout cela, les efforts d'amélioration du climat des affaires dans le secteur agricole doivent être poursuivis par les gouvernants au niveau central et au niveau décentralisé. Cela comprend l'accès aux facteurs de production (terre, capital) et les investissements structurants d'amélioration de la compétitivité de l'économie (routes, énergie, marchés).

Références bibliographiques

A

ACBF (2012). Rapport sur les capacités en Afrique 2012. Renforcement des capacités pour la transformation agricole et la sécurité alimentaire. Harare, ACBF

ACBF (2014). Rapport sur les capacités en Afrique 2014: Les exigences de capacités pour l'intégration régionale en Afrique. Harare, ACBF

Achigan-Dako, E G., Houdegbe, A. C., Glèlè, M. & Nono-Womdim, R. (2014). Analyse du système de production et de distribution des semences de maïs (*Zea mays* L.) au Sud-Bénin. *Biotechnol. Agron. Soc. Environ.* 18 (11) : 49-60.

African Union (2006). African Youth Charter. Seventh Ordinary Session of the Conference of Heads of States and Government. Report. Banjul, THE GAMBIA.

Agbaza, R. V. & Tchitou, W. M. (2010). Interaction entre le cadre institutionnel et le mode de sélection des projets au FNPEEJ.

AgCLIR-BÉNIN (2014). Évaluation de la réforme institutionnelle juridique et commerciale du secteur agroalimentaire. Programme d'action. Février 2014.

Akapko, A. (2015). Climat des affaires au Benin: des pistes de recommandations. News Room – IMANI Francophone – <http://www.imanifrancophone.org/fr>.

Akpo, E., Vissoh, P.V., Tossou, R.C., Crane, T., Kossou, D.K., Richards, P., Stomph, T.-J. & Struik, P.C. (2012). A participatory diagnostic study of the oil palm (*Elaeis guineensis*) seed system in Benin. *NJAS - Wageningen Journal of Life Sciences* 60-63: 15-27.

Amos, G., Steven, F., Maryben, C., Godwill, N. & Kwadwo, O. (2014). Collective action to improve market access for smallholder producers of agroforestry product: key lessons learned with insights from Cameroon's experience. *Current Opinion in Environmental Sustainability* 6: 68-72.

Ayenon, T. M. A., Sewade, P. L. & Agboton, S. M. (2017). Towards effective soybean seed systems in Benin: Current situation and prospects for production and delivery of good quality seed. *Journal of Crop Improvement* 31 (3): 379-399.

B

BAD (2013). Développement et financement des chaînes de valeur agricoles (FCVA) pour l'amélioration de la compétitivité des exportations.

BAIN & COMPANY et RAISE (2015). Accompagner les Jeunes Entreprises de Croissance. Rapport d'étude. 50 avenue Montaigne – 75008 Paris, France. 15p.

Balse, M., Ferrier, C., Girard, P., Havard, M., Herbel, D. & Larue, F. (2015). Une expérience originale de mécanisation partagée en Afrique: Les coopératives d'utilisation de matériel agricoles du Bénin. Fondation pour l'agriculture et la ruralité dans le monde, 80p.

Banque Mondiale (2005). Bénin: Une évaluation du Climat des Investissements.

Banque Mondiale (2007). World Development Report 2008: Agriculture for Development. Washington, D.C., World Bank.

Banque Mondiale (2008). L'Agriculture au service du développement. Rapport sur le développement dans le monde, 36p.

BIT (2013). Transition de l'école vers la vie active des jeunes femmes et hommes au Bénin/Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE). Genève, 97p.

Butault J.P., Dedryver C.A., Gary C., Guichard L., Jaquet F., Meynard J.M., Nicot P., Reau R., Sauphanor B., Savini I., Volay, T. (2010). Ecophyto R&D. Quelles voies pour réduire l'usage des pesticides ? Synthèse du rapport de l'étude. INRA, Paris, France, p. 92.

C

Cerdan, C., Kaméni, A., Kénikou Mounkama, C. & Ndjouenkeu, R. (2003). Quels dispositifs d'appui pour la promotion des petites entreprises agroalimentaires des savanes d'Afrique Centrale ? In: Jamin J-Y., Seiny-Boukar, L., Floret, C. (eds.). *Savanes africaines : des espaces en mutation, des acteurs face à de nouveaux défis*. Actes du colloque, Garoua, Cameroun, 27-31 mai 2002 PRASAC, CORAF. Montpellier : CIRAD, 10 p. ISBN 2-9520141-2-4.

D

Dankbaar, B & Vermeulen, P. (2002). The organisation of product innovation in the financial sector. *The Service Industries Journal* 22 (3): 77-98.

F

FAO (2007). Rapport national sur l'état des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture: Bénin. Rome, FAO.

FAO (2015). Regional overview of food insecurity: African food security prospects brighter than ever. Accra, FAO.

FAOSTAT (2014). Economic indicators Country profile, pp.1-9.

Fontan Sers, C. (2011). Etat des lieux sur l'agrobusiness et les systèmes mixtes agriculture-élevage en Afrique de l'Ouest et du Centre. éd Conseil Ouest et Centre Africain pour la Recherche et le Développement Agricole.

G

Gbètoenonmon, A. & Gbèffo, J. (2014). Rapport d'étude sur les stratégies de financement de Banque Mondiale dans le secteur agricole au Bénin.

Girard, N. (2006). Catégoriser les pratiques d'agriculteurs pour reformuler un problème en partenariat. Une proposition méthodologique. *Cahiers Agricultures* 15: 261-272.

I

INSAE (2010). Les entreprises agricoles au Bénin. Rapport thématique, 69p.

K

Kaplinsky, R. & Morris, M. (2002). A handbook for value chain research. IDRC. Available at: http://www.fao.org/fileadmin/user_upload/fisheries/docs/Value_Chain_Handbool.pdf. (downloaded on 18 August 2016).

Koira, A. K. (2014). Agribusiness in Sub-Saharan Africa: Pathways for developing innovative programs for youth and the rural poor. Working paper, 23p.

Kpedzroku, A. & Didjeira, A. (2008). Guide de production de semences certifiées maïs – sorgh – riz – niebe. Collection brochures et fiches techniques 1. Lomé : ITRA/ICAT/CTA.

L

LAB (2016). Développement inclusif en Afrique : mirage ou réalité ? Le livre blanc des secondes rencontres du Land of African Business, 2016. 26, avenue Trudaine 75009 PARIS – France. 25p.

Laviolette, E.M. & Loue, C. (2014). Les compétences entrepreneuriales: définition et construction d'un référentiel. 8^{ème} congrès international francophone en entrepreneuriat et PME. 14p.

Loi N°2013-01 du 14 août 2013 portant code foncier et domanial en République du Bénin.

Loué, C., Laviolette, M., et Bonnafous-Boucher, M. (2008). L'entrepreneur à l'épreuve de ses compétences: Eléments de construction d'un référentiel en situation d'incubation. *Revue de l'Entrepreneuriat* 17 (1): 63-83.

M

MCA-Bénin (2008). Projet Accès au Foncier-Etude sur la Politique et les Réformes Foncières. Etude 4: Elaboration de stratégies pour accroître l'accès des femmes à la terre. Analyses et recommandations, MCA-Bénin, Bénin, 100p.

MCMEEJF (2015). Projet d'Appui à la mise en place des Business Promotion Center (BPC). Rapport d'activité, 44p.

MDEAP (2015). Projet de Promotion de l'Entrepreneuriat Agricole pour la transformation socio-économique des zones rurales au Bénin (PPEA). Rapport d'activité au 31 Décembre 2014, 18p.

N

NEPAD (2009). The AU/NEPAD Capacity Development Strategic Framework (CDSF). http://www.lencd.org/files/event/2011/Partners_Meeting_2011,_Kigali/aunepadcdsf.pdf (downloaded on 12 June 2017).

O

OCDE (2005). Economie familiale et innovation agricole en Afrique de l'Ouest: vers de nouveaux partenariats, Initiative du Secrétariat du club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest.

ONUDI (2015). L'agribusiness pour la prospérité de l'Afrique.

P

PNUD (2007). Diagnostic approfondi du secteur de la micro finance au Bénin. 66 p.

Proctor, E. & Lucchesi, P. (2012). Mapping Study on Value Chain Initiatives in the ACP regions: Key Findings and Observations. Wageningen: Technical Centre for Agricultural and Rural Cooperation.

S

Schaffnit-Chatterjee, C. (2014). Agricultural value chains in Sub-Saharan Africa: From a development challenge to a business opportunity. Deutsche Bank Research, Germany, 28p.

Sossou, C. H. (2015). Le financement de l'agriculture au Bénin: stratégies de gestion et d'adaptation des exploitations agricoles. Thèse de doctorat. Belgique, Université de Liège-Gembloux Agro-Bio Tech. 181p.

SPCPI (2015). Réformes du gouvernement du Bénin visant l'amélioration du climat des affaires, une meilleure compétitivité de l'économie Béninoise et une meilleure évaluation « doing business » 2015 du Bénin. Rapport. p13

U

Ubels, J., N.-A. Acquaye-Baddoo, and A. Fowler, eds. (2010). Capacity Development in Practice. London: Earthscan.

UNESCO (2014). Bénin: Rapport d'état du système éducatif. Pour une revitalisation de la politique éducative dans le cadre du programme décennal de développement du secteur de l'éducation, 232p.

Union Africaine, BAD, FAO, IFAD, Commission économique pour l'Afrique et Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (2010). Initiative pour le développement de l'agrobusiness et des agro-industries en Afrique.

W

Wilkinson, J. & Rocha, R. (2009). Agro-industry Trends, Patterns and Development Impacts. In Agro-Industries for Development, Cambridge, FAO and UNIDO.

World Bank. (2017a). Doing Business 2017: Equal Opportunity for All. Washington, DC: World Bank. DOI: 10.1596/978-1-4648-0948-4. License: Creative Commons Attribution CC BY 3.0 IGO.

World Bank. (2017b). Enabling the Business of Agriculture 2017. Washington, DC: World Bank. doi:10.1596/978-1-4648-1021-3. License: Creative Commons Attribution CC BY 3.0 IGO.

Y

Yumkella, K. K., Kormawa, M. P., Roepstorff, M. T., Hawkins, M. A. (2011). L'agribusiness au secours de la prospérité de l'Afrique éd Organisations des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUDI), 393 p.

Annexes

ANNEXE 1: CARACTÉRISTIQUES DÉTAILLÉES DES DIFFÉRENTS TYPES DE JEUNES

CARACTÉRISTIQUES SPÉCIFIQUE AU GROUPE 1

Caractéristiques	Effectifs (%)
Raisons de la non pratique de l'agrobusiness	
Difficulté d'accès à la terre	8,11
Difficulté d'accès au capital financier	45,95
Occupé par de meilleurs métiers/jobs	21,62
Difficultés de la profession	2,70
Ignorance des potentialités de cette activité	18,92
Autres	2,70
Appréciation du travail agricole	
Tout à fait intéressant	39,39
Intéressant	24,24
Sans avis	33,33
Pas intéressant	3,03
Pas du tout intéressant	0

CARACTÉRISTIQUES SPÉCIFIQUE AU GROUPE 2

Caractéristiques	Effectifs (%)
Segment de positionnement	
Fourniture d'intrant/matériel agricole	0
Cultures vivrières	39,29
marâchage	7,14
pisciculture	3,57
Transformation des produits	28,57
Commerce	3,57
Aviculture	17,86
Cuniculture	0
Services agricoles	0
Autres	0
Raisons de la pratique d'agrobusiness	
Manque de travail alternatif	10,71
Possession de connaissances agricoles	39,29
Disponibilité du crédit rural	0
Rester sur mon propre compte	32,14
Existence d'opportunité d'affaires	10,71
Passion	7,14
Marchés d'écoulement	
National	100
Régional	25
Statut juridique	
Exploitation agricole	14,29
Etablissement	3,57
SARL	7,14
Informel	71,43
SELF	3,57
Origine des fonds de départ	
Fonds propres	92,59
Crédit	3,70
Subvention familiale	3,70
Subvention auprès des structures/projets	0

CARACTÉRISTIQUES SPÉCIFIQUE AU GROUPE 3

Caractéristiques	Effectifs (%)
Segment de positionnement	
Fourniture d'intrant/matériel agricole	1,82
Cultures vivrières	36,36
maraîchage	18,18
pisciculture	7,27
Transformation des produits	21,82
Aviculture	5,45
Cuniculture	5,45
Services agricoles	1,82
Autres	1,82
Raisons de la pratique d'agrobusiness	
Manque de travail alternatif	16,36
Possession de connaissances agricoles	38,18
Disponibilité du crédit rural	1,82
Rester sur mon propre compte	36,36
Existence d'opportunité d'affaires	1,82
Passion	5,45
Marchés d'écoulement	
National	100
Régional	17,86
Statut juridique	
Exploitation agricole	19,64
Etablissement	12,50
SARL	5,36
Informel	62,50
Origine des fonds de départ	
Fonds propres	76,79
Crédit	1,79
Subvention familiale	19,64
Subvention auprès des structures/projets	1,79

CARACTÉRISTIQUES SPÉCIFIQUE AU GROUPE 4

Caractéristiques	Effectifs (%)
Raisons de la non pratique de l'agrobusiness	
Difficulté d'accès à la terre	20
Difficulté d'accès au capital financier	30
Faible niveau de connaissances agricoles	10
Occupé par de meilleurs métiers/jobs	33,33
Difficultés de la profession	3,33
Ignorance des potentialités de cette activité	3,33
Appréciation du travail agricole	
Tout à fait intéressant	53,33
Intéressant	33,33
Sans avis	6,67
Pas intéressant	6,67
Pas du tout intéressant	0
Raisons d'être attiré par l'agrobusiness	
Témoignages de personnes qui ont réussi dans ce secteur	31,03
Passion	13,79
Existence de plusieurs maillons (opportunités d'affaires)	51,72
Accroissement des besoins	3,45
Maillons de positionnement sur la chaîne de valeur	
Production d'intrants agricoles	73,33
Fourniture d'intrant/matériel agricole	3,33
Transformation des produits agricoles	10
Distribution des produits agricoles	3,33
Autres	10

A PROPOS DE ACED

Le Centre d'Actions pour l'Environnement et le Développement Durable (ACED) est une organisation à but non lucratif orientée sur la recherche-action et qui œuvre pour la promotion de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. ACED s'est doté en 2013 d'un plan stratégique (2014-2018) qui oriente ses actions.

Vision: Etre une institution de référence dans le renforcement des capacités des communautés agricoles pour l'accroissement de la sécurité alimentaire et la réduction de la pauvreté.

Mission: Améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle au Bénin tout en assurant la pérennité de l'environnement.

NOS PROGRAMMES

- Agriculture & Sécurité alimentaire: Soutenir les petites exploitations agricoles pour une agriculture plus performante.
- Changements climatiques: Accompagner les communautés vulnérables dans la lutte contre les changements climatiques.
- TIC pour l'agriculture: Promouvoir l'utilisation des TIC pour le développement du secteur agricole.

CONTACT

t: +(229) 21 36 32 36
bp: 660 Abomey-Calavi, Bénin
e: contact@aced-benin.org
w: www.aced-benin.org

ISBN: 978-99919-71-09-4

Dépôt légal N°9474 du 28/06/2017
Bibliothèque Nationale du Bénin, 2e trimestre